

EN PROVENANCE DU MAROC

4 TONNES DE KIF TRAITÉ SAISIÉS À NAÂMA

page 24



POUR DIVERS MOTIFS

PROPOSITIONS DE FERMETURE DE 140 FAST-FOOD À ANNABA

page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1623 - Dimanche 15 juillet 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



SORT DES ENFANTS EN TEMPS DE CONFLIT ARMÉ Une Algérienne représentante de Ban Ki-moon

page 24

RELATIONS ALGERO - FRANÇAISES



UNE NOUVELLE ÈRE ?

Tout porte à croire que les relations algéro-françaises sont à l'orée d'une nouvelle ère. En attestent les échanges épistolaires entre les deux présidents. En effet, Abdelaziz Bouteflika et François Hollande ont tous deux exprimé leur volonté d'écrire une nouvelle page dans les relations par trop tumultueuses entre les deux pays.

page 3



Approvisionnement et le contrôle du marché durant le mois de Ramadhan LE MINISTÈRE DU COMMERCE RASSURE

page 5

LES TERRORISTES BRÛLENT LES LIVRES DU CHEIKH IBN BADIS LE CONSULAT D'ALGÉRIE À GAO PRIS PAR LE MUJAO

page 4

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU 19E SOMMET DE L'UNION AFRICAINE COMBAT D'ARRIÈRE-GARDE POUR LE LEADERSHIP

page 3



30

personnes ont été arrêtées vendredi quand la police a tiré des gaz lacrymogènes contre une mosquée devenue emblématique du mouvement de contestation populaire engagé il y a près d'un mois au Soudan, a annoncé un membre de l'opposition

240.000

enfants du Nord-ouest pakistanais menacés par la polio faute d'accord avec les talibans qui contrôlent en partie la région et s'opposent aux campagnes de vaccination.

38.914

réfugiés syriens qui ont fui les violents affrontements dans leur pays sont actuellement réfugiés en Turquie a déclaré, vendredi, un communiqué du Premier ministre turc

Une cellule d'orientation et de réinsertion des femmes détenues

Une cellule d'orientation et de réinsertion des femmes purgeant une peine de prison, relevant du comité local du Croissant-Rouge algérien (CRA) a été installée jeudi à Annaba, en présence de deux membres de la Croix-Rouge espagnole et de représentants des dispositifs de soutien de l'Etat à l'emploi. Composée de huit personnes bénévoles, dont un médecin et un psychologue, cette structure a pour mission de contribuer à la réinsertion sociale et professionnelle des femmes privées de liberté, de lutter contre la récidive et la dis-



crimination à l'encontre de cette catégorie de femmes ayant purgé leur peine, ont expliqué ses initiateurs.

L'aide à l'hébergement provisoire, l'orientation à une formation professionnelle et à un emploi sont les autres missions dévolues à cette cellule qui opère par des contacts avec les femmes détenues et leurs familles. Le programme d'appui à la réinsertion sociale des femmes privées de liberté a été lancé en 2010 à l'initiative du Croissant-Rouge algérien, en collaboration avec la Croix-Rouge espagnole, rappelle-t-on. Les femmes privées de liberté représentent cinq pour cent de la population des détenus à Annaba, selon un décompte officiel

A 9 ans seulement, il devient millionnaire grâce à ses tableaux

On le surnomme "Mini Monet", car son style rappelle étrangement celui de l'artiste défunt. A 9 ans, Kieron Williamson est sur le point de devenir millionnaire après avoir vendu sa dernière collection : 24 toiles, pour près



de 31 700 euros, lit-on sur The Daily Mail. Ses tableaux de paysages ont été achetés par téléphone et par internet par des acheteurs du monde entier, en un temps record de 15 minutes. Pourtant, le petit génie ne prend des leçons de peinture que depuis 2008. Il a débuté pendant un voyage de famille dans le Devon et dans les Cornouailles - avant ce grand tournant, il se limitait à colorier les dinosaures que ses parents avaient dessiné pour lui. Depuis, ses œuvres font sensation dans le monde, certaines se vendent à plus de 12 000 euros pièce. Parmi les dernières vendues, deux paysages, à 44 260 euros chacun. D'autres œuvres plus mineures, réalisées au pastel - cela ne lui a pris que quelques minutes à les faire - sont parties à 7 600 euros. Son art a débarqué sur le marché pour la première fois en 2009, lorsque 19 de ses peintures sont parties dans une vente aux enchères, pour environ 18 000 euros. En juillet 2010, il a exposé 33 de ses peintures à l'huile, à l'aquarelle ou au pastel. Celles-ci se sont vendues en moins d'une demi-heure pour un montant de 190 000 euros. Des acheteurs ont pris l'avion depuis l'Arizona, New York, ou encore l'Afrique du Sud pour se les arracher. Certains fans ont même campé à l'extérieur de la galerie pendant 48 heures, afin d'être sûrs de ne rien manquer de la vente. Pendant ce temps, d'autres enchérissaient par téléphone depuis Tokyo, le Canada ou l'Allemagne.

L'hécatombe sur les routes se poursuit

Le nombre de morts dans des accidents de la route survenus au cours du premier semestre de 2012 a augmenté (+54 morts) par rapport à la même période de 2011, a-t-on appris auprès des services de la Gendarmerie nationale. 12.407 accidents de la route ont été enregistrés au cours du premier semestre de 2012 contre 11.119 accidents à la même période de 2011, soit une hausse de 1.288 accidents, a précisé la même source, ajoutant que ces accidents ont fait 1.659 morts et 21.363 blessés. Le bilan du mois de juin 2012 fait ressortir une augmentation du nombre d'accidents de la route

par rapport au mois de juin 2011 (+611 accidents), du nombre de morts (+92 morts) et de blessés (+906 blessés). Selon les services de la Gendarmerie nationale, les principales causes de ces accidents restent l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non respect de la distance de sécurité, la négligence des piétons et dans une moindre mesure l'état des routes et des véhicules. Pour remédier à cette situation, les services de la Gendarmerie nationale ont pris des mesures préventives, notamment les rapports mensuels sur l'état des routes et de la signalisation.



Deux nouvelles noyades sur des plages de Jijel



Deux personnes ont trouvé la mort par noyade, vendredi, sur des plages de la wilaya de Jijel, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Il s'agit d'un jeune âgé de 15 ans, originaire de Grarem (Mila) repêché noyé sur une plage de Sidi Abdelaziz (est de Jijel), alors que la mer était agitée, et d'un autre jeune âgé de 19 ans, originaire de Batna, qui a trouvé la mort sur une plage interdite, non surveillée et non autorisée à la baignade dans la commune d'El Aouana, a

indiqué à l'APS le chargé de communication de la Protection civile. Des recherches étaient également en cours, vendredi après-midi, pour trouver le corps d'un autre noyé (18 ans), porté disparu près d'une plage rocheuse à El Aouana (ouest). Ces deux nouvelles noyades portent le bilan à sept cas de noyade sur les plages de Jijel après l'enregistrement de cinq autres sur les différentes plages de la corniche jijelienne depuis le coup d'envoi de la saison estivale, début juin dernier.

Un moniteur d'auto-école arrêté avec 3g d'alcool dans le sang !

A Périgueux, dans le Sud-Ouest de la France, un moniteur d'auto-école a été contrôlé par la police avec 3,12 grammes d'alcool dans le sang. Evidemment, son permis de conduire lui a été retiré sur-le-champ ! Un moniteur d'auto-école d'une cinquantaine



d'années a percuté un plot de stationnement mercredi à Périgueux, dans le sud-ouest de la France. Des policiers, postés non loin du lieu de l'accident, ont décidé d'interpeller l'individu. Ils se sont vite rendu compte que l'homme était sérieusement éméché. Après l'avoir fait souffler dans un éthylotest, il s'est avéré que son taux d'alcoolémie dépassait les trois grammes par litre de sang. Un comble lorsque l'on sait que le faufit en question est enseignant du code de la route ! Les forces de l'ordre lui ont retiré immédiatement son permis de conduire et l'ont placé en cellule de dégrisement rapporte Le Point. Pour sa défense, l'individu a tenu à préciser qu'il ne donnait pas de leçon de conduite seulement des cours de code ! Pas sûr que cet argument plaide en sa faveur... Ce moniteur d'auto-école aura le temps de préparer sa ligne de défense puisqu'il est convoqué au tribunal correctionnel de Périgueux le 24 octobre prochain pour conduite en état d'ivresse et défaut de maîtrise du véhicule.

D
I
X
I
T

Abdelkader Messahel

«Il y a une convergence de vues entre les pays du champ, dont l'Algérie, et la communauté internationale concernant une solution politique au problème du Mali, prenant en charge l'intégrité territoriale de ce pays (...) Nous avons toujours préconisé et souhaité le dialogue entre les acteurs maliens et le gouvernement central du Mali. Les pays du champ (Algérie, Niger, Mali et Mauritanie) sont d'accord sur cette approche. Cette approche est convergente aussi avec la communauté internationale. Il y a de plus en plus de convergence et d'urgence à régler les problèmes au Mali par le dialogue quand il s'agit de prendre en charge les revendications de certaines populations du Nord et de combattre aussi le terrorisme et le crime organisé, une véritable menace pour la paix, la sécurité et la stabilité de notre sous-région»

RELATIONS ALGERO - FRANÇAISES

Une nouvelle ère ?

Tout porte à croire que les relations algéro-françaises sont à l'orée d'une nouvelle ère. En attestent les échanges épistolaires entre les deux présidents. En effet, Abdelaziz Bouteflika et François Hollande ont tous deux exprimé leur volonté d'écrire une nouvelle page dans les relations par trop tumultueuses entre les deux pays. " Les relations entre l'Algérie et la France ont précédé la période coloniale qui a marqué plus particulièrement notre histoire commune et laissé des traces durables chez nos deux peuples".

KAMAL HAMED

Les blessures qui en ont résulté pour les Algériens sont profondes, mais nous voulons, comme vous, nous tourner vers le futur et essayer d'en faire un avenir de paix et de prospérité pour les jeunes de nos pays. Il est temps pour cela d'exorciser le passé en en faisant ensemble, dans des cadres appropriés, un examen lucide et courageux qui contribuera à renforcer nos liens d'estime et d'amitié», a écrit le président de la République, Abdelaziz



Bouteflika, à son homologue français, François Hollande, à l'occasion de la fête nationale française. Dans ce message le président Bouteflika exprime son « entière disponibilité à œuvrer de concert au raffermissement des relations, de la coopération et du dialogue, en vue d'établir un partenariat qui s'appuie sur les potentialités que recèlent nos deux pays et qui puisse répondre aux aspirations de nos deux peuples ». Le chef de l'Etat fait référence dans son message à l'histoire commune. Une histoire incontournable qui constitue, il faut le dire, le nœud gordien de tout développement des relations bilatérales car

ces dernières sont largement tributaires de ce passif historique. Abdelaziz Bouteflika invite à ce propos son homologue français à faire preuve de « lucidité et de courage » pour « exorciser » le passé. Mais Bouteflika évoque aussi la nécessité de le faire de manière commune dans « des cadres appropriés ». Les relations entre Alger et Paris connaissent souvent des tensions. Ces dernières sont exacerbées par leurs divergences sur la manière, la meilleure, de « solder » le lourd contentieux lié à la présence coloniale française en Algérie. Si les autorités algériennes ont

toujours souhaité que la France reconnaisse ses crimes commis en Algérie et présente par conséquent ses excuses au peuple algérien, les Français ont toujours opposé une fin de non recevoir à ces demandes. L'ex-président français, Nicolas Sarkozy, a, à maintes reprises, dit non à cette revendication algérienne tout en invitant les Algériens à regarder vers l'avenir et non vers le passé. Pis, le Parlement français a voté une loi glorifiant le colonialisme ce qui n'a pas, à l'évidence, manqué de susciter la colère des Algériens. Du côté algérien des députés issus notamment du FLN ont tenté de faire passer une loi criminalisant le colonialisme. C'est dire que des deux bords de la Méditerranée l'histoire commune est un facteur qui pèse lourd dans la balance. Beaucoup d'observateurs estiment qu'avec l'élection de François Hollande les relations entre les deux pays risquent fort bien de connaître un nouveau trajectoire, car le nouveau locataire de l'Elysée apporte avec lui une nouvelle approche. « La France considère qu'il y a place désormais pour un regard lucide et responsable sur son passé colonial si douloureux et en même temps un élan confiant vers l'avenir », a indiqué François Hollande dans un message adressé au président Bouteflika à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. En tout cas cela se confirmera en automne prochain lors de la visite que compte effectuer en Algérie François Hollande. Une visite pour laquelle les préparatifs vont bon train et c'est dans ce cadre que s'inscrit la visite à Alger qu'effectue à partir d'aujourd'hui le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius.

KH

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU 19E SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Combat d'arrière-garde pour le leadership

PAR LARBI GRAÏNE

Alors que le feu est sous toutes les marmites, le 19ème sommet de l'Union africaine (UA) qui s'est ouvert jeudi 12 juillet dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba, semble se préoccuper principalement de la question de départager les candidatures du Gabonais Jean Ping et de la Sudafricaine Nkosazana Dlamini-Zuma, ancienne épouse de l'actuel chef d'Etat sud-africain, qui se livrent une compétition pour la présidence de la Commission de l'UA, organe clé de l'organisation panafricaine. Si l'Algérie participe à ce sommet, elle est représentée toutefois par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui en sa qualité de représentant du président de la République, assistera aujourd'hui à la 27ème réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du Comité africain d'orientation du NEPAD et au sommet du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Quant à Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, il représente l'Algérie au Conseil exécutif de l'UA dont les travaux ont pris fin hier. Il va sans dire que l'élection du président de la Commission de l'UA pèse doré et déjà sur les travaux du Sommet, puisque cette opération devait être réglée en janvier dernier lors du précédent sommet des chefs d'Etat qui s'est tenu à Addis Abeba. Un Comité ad hoc a été mis sur pied par le président en exercice de l'UA, le Béninois Thomas Boni Yayi, mais ce comité composé de six autres Etats n'a pu faire évoluer les positions de l'un et l'autre candidat. Jean Ping, président sortant qui brigue un second mandat et Nkosazana Dlamini-Zuma tiennent tous les deux à leur candidature, chacun étant assuré de recueillir au moins un tiers des suffrages. Jean Ping et Nkosazana Dlamini-Zuma représentent, explique-t-on, respectivement le bloc francophone et

anglophone. D'après les informations qui ont filtré, il est attendu que le comité des sept chefs d'Etat présente au Sommet un rapport où il fera constater qu'il « n'est pas arrivé à un compromis ». Le président en exercice de l'UA, Thomas Boni Yayi aurait tenté en vain de dissuader la représentante de l'Afrique du Sud de se porter candidat, mais son pays ne l'entendait pas de cette oreille. Mais il semblerait que Jean Ping est en difficulté. Il a été accusé vendredi par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) d'avoir utilisé le canal officiel de l'UA pour se faire réélire. La SADC l'a, du reste, sommé de s'excuser. Tout compte fait, l'intérêt que suscite cette élection risque bien sûr d'évacuer les problèmes épineux qui rongent le continent même si le thème officiel auquel se consacre ce sommet se focalise sur la relance du commerce interafricain. On peut tout juste noter ce hiatus entre cette bataille de leadership et une actualité africaine dominée par la crise malienne et le conflit entre les deux Soudan autour d'un désaccord sur le contrôle des sites pétroliers sur leurs frontières. Cette compétition pour remporter la présidence de la Commission survient après une année 2011 chaotique. Révolution en Tunisie, crise en Egypte, raids de l'Otan en Libye, la chute puis l'assassinat de Kadhafi, roi des rois d'Afrique. Notons que sept personnalités devraient à l'ouverture de ce sommet prononcer des allocutions, il s'agit du président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping, du Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, du Secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi, du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, du président sénégalais Macky Sall, de l'Emir du Koweït, Sheikh Sabah Al-Ahmed Al Jaber Al Sabah, invité d'honneur de la conférence et du président de l'Union africaine, Boni Yayi. L.G.

SOUS LA PLUME

EDITO DU 14 JUILLET

L'exorciste

PAR SORAYA HAKIM

Deux fêtes nationales commémorées en juillet, la première celle de la fête de notre indépendance. A l'occasion le président français, François Hollande, a envoyé un message des plus quelconques au président algérien dans lequel il assurait avoir bien entendu le message du 8 mai, qu'il admettait que « Français et Algériens partageaient les mêmes responsabilités, celle de dire la vérité ». Un message dans lequel il est fait mention de se tourner vers

l'avenir, des propos qui rappellent étrangement ceux de son prédécesseur qui affirmait qu'il ne fallait pas regarder dans le rétroviseur. Aujourd'hui, 14 juillet, fête nationale celle de la prise de la Bastille, le président retourne ses vœux de bonheur et de prospérité mais néanmoins estime qu'il « est temps de faire un examen lucide et courageux du passé de l'Algérie et la France ». Alger et Paris parlent d'une même voix quand ils parlent d'avenir, d'amitié entre les deux peuples.

Ils cherchent les moyens d'une profonde réconciliation. Pour cela, ils ont convenu de crever l'abcès pour extraire ce pus qui infecte leurs relations. Le chef de l'Etat exprime « son entière disponibilité » pour œuvrer au raffermissement des relations,



Laurent Fabius, au-delà des questions bilatérales qui seront au cœur des discussions, va surtout baliser le terrain pour la prochaine visite d'Etat que doit effectuer François Hollande en Algérie. Rapportera-t-il dans ses bagages la réconciliation. Après la réponse du berger à la bergère, la balle est dans son camp.



du dialogue. L'élection de François Hollande à la tête de l'Etat français en avril dernier a fondé, pour nous, beaucoup d'espoir quant au devenir des relations du couple franco-algérien et surtout heureux d'en finir avec la partition du « je t'aime moi non plus » jouée durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy. La visite du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, au-delà des questions bilatérales qui seront au cœur des discussions, va surtout baliser le terrain pour la prochaine visite d'Etat que doit effectuer François Hollande en Algérie. Rapportera-t-il dans ses bagages la réconciliation. Après la réponse du berger à la bergère, la balle est dans son camp. S.H

Les terroristes brûlent les livres du Cheikh Ibn Badis

Le consulat d'Algérie à Gao pris par le MUJAO

De mal en pis, les terroristes du MUJAO (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest) ont pris le siège du consulat d'Algérie à Gao, au Mali, pour en faire leur QG. En plus, ils ont fait brûler plusieurs dizaines de livres, parmi eux ceux du Cheikh Ibn Badis.

PAR LOTFI HADJI

En effet, selon le porte-parole et mufti du MUJAO, le siège du consulat d'Algérie à Gao a été pris par les combattants de son mouvement, car le siège en question étant le plus grand dans la ville de Gao et le plus près du centre-ville et du souk (marché). Donc, c'est un lieu stratégique qualifié de très important par les terroristes du MUJAO. Ces derniers ont déjà installé leur drapeau noir, sur lequel un slogan est écrit : «La ilaha ila Allah Mohamed Rassoul Allah», juste devant l'entrée principale du siège du consulat d'Algérie. En investissant le siège, les terroristes ont brûlé les livres appartenant au consulat d'Algérie, parmi lesquels figurent ceux du Cheikh Ibn Badis, explique l'un des terroristes du MUJAO à une source mauritanienne. Ce terroriste est d'origine algérienne, pis, avant de rejoindre les rangs du MUJAO, il exerçait comme agent de sécurité au sein du consulat d'Algérie à Gao. Natif du Sud algérien, ce terroriste, armé d'un kalachnikov et une ceinture d'explosifs, a expliqué que les Algériens s'ils étaient de



Un groupe de terroristes du MUJAO au Nord-Mali

vrais musulmans, auraient appliqué la chariaâ en Algérie. Ses propos sont faits à partir d'une phrase écrite sur un livre d'Ibn Badis, où ce savant algérien avait écrit, «*Chaâb Djazairi Mouslimoun Wa Ila Ouroubati Yantassib*», c'est-à-dire : « Le peuple algérien est musulman et à l'ara-

bité appartient ». El lisant, donc, ce texte célèbre d'Ibn Badis, le terroriste du MUJAO a tenté d'expliquer la démarche du mouvement terroriste à qui, il appartient, désormais. D'autre part, cette même organisation criminelle détient, toujours, les sept otages algériens, enlevés depuis le

5 avril dernier, suite à un assaut sur le siège du consulat d'Algérie à Gao. Un acharnement de trop sur l'Algérie. Sur ce plan, il est important de rappeler que le même groupe avait ciblé, à plusieurs reprises, l'Algérie. En novembre 2011, le MUJAO s'en est pris aux humanitaires étrangers, en mission dans les camps des réfugiés à Tindouf. Ces trois étrangers, d'origine européenne, ont été enlevés par un commando armé jusqu'aux dents. En mars 2012, la nébuleuse du MUJAO avait ciblé, dans une nouvelle attaque, le siège de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Tamanrasset, en utilisant deux kamikazes d'origine africaine. Bilan de cette attaque suicide, 25 personnes, dont 17 gendarmes blessés. Le même MUJAO avait réédité son coup en ciblant, juillet courant, le siège du Commandement régional de la Gendarmerie nationale de Ouargla. Ici, un jeune kamikaze d'origine algérienne avait foncé avec son véhicule de marque Hilux sur les gendarmes, au sein desquels un officier avait perdu la vie et trois autres blessés.

L.H

ORDRES TRAITÉS PAR SON SYSTÈME DE NÉGOCIATION

La Bourse d'Alger s'étend vers une nouvelle gamme

PAR RAYAN NASSIM

Les ordres traités par le système de négociation de la Bourse d'Alger ont été étendus à une nouvelle gamme, conformément aux recommandations émises par le comité chargé de la réforme des marchés de capitaux, selon la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV).

«*La prise en charge des recommandations s'est traduite par l'élargissement des ordres traités par le système de négociation de la Bourse d'Alger à une nouvelle gamme d'ordres à révocation, à exécution, et à durée limitée, permettant la conservation et la régénération automatique des ordres non exécutés ou partiellement satisfaits au sein du système de négociation et ce jusqu'à expiration de leurs horizons de validité*», a indiqué, hier, à l'APS, le directeur général de la SGBV, Mustapha Ferfera. A l'issue des travaux d'évaluation

du marché financier national menés par une expertise nationale et internationale impliquée dans le cadre du plan de réforme, des recommandations ont été formulées pour améliorer les procédures régissant les règles de négociation et la transparence sur le compartiment boursier. Il a également été décidé de diffuser sur le site-web de la Bourse d'Alger un état récapitulatif renseignant sur les conditions (cours, volumes) des ordres boursiers non satisfaits. «*Ces informations permettront aux investisseurs de mieux apprécier les tendances du marché et par conséquent faciliteront l'appariement de l'offre et la demande sur les différentes valeurs mobilières listées*», a expliqué M. Ferfera.

Parallèlement à ces mesures techniques, d'autres actions ont été engagées notamment en matière d'élargissement du marché boursier aux PME, rappelle-t-on.

Des amendements ont été introduits sur le

règlement général de la Bourse d'Alger dans le but de réorganiser le marché boursier national par la création de trois compartiments dont un marché principal réservé aux grandes entreprises, un marché dédié aux PME et un troisième marché destiné à la négociation des obligations assimilables du Trésor (OAT).

Les conditions d'admission des PME au marché boursier ont été ainsi «*significativement*» assouplies, a-t-il souligné. Par ailleurs, et à l'effet d'améliorer la gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), une instruction de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a été promulguée.

Les modifications apportées par la Cosob en 2011 au règlement 9704 du 25 novembre 1997 relatif aux OPCVM portent, selon M. Ferfera, sur la consécration du principe de la délégation de gestion des

OPCVM au profit de sociétés de gestion professionnelles, sur l'assouplissement de certaines dispositions relatives aux règles prudentielles et aux frais de gestion, ainsi que sur la définition des missions de contrôle exercées par le dépositaire. Afin de répondre à un besoin d'évolution et de transparence du marché dans la gestion du fonds de garantie des investisseurs, la Cosob a formulé également quelques propositions d'aménagement des conditions de gestion et d'intervention de ces fonds. Ces propositions portent sur l'institution d'un comité consultatif de gestion composé des représentants des adhérents dont le rôle est d'émettre des avis motivés à la commission, la modification de la périodicité de versement des cotisations qui passe de semestrielle à annuelle, l'institution d'un droit d'adhésion et la modification des règles d'assiette des cotisations.

R.N

SÉMINAIRE DE FORMATION D'INVESTISSEURS ET D'ENTREPRENEURS

Les experts évoquent les contraintes administratives

PAR NORA OUSIALI

Un séminaire pratique dédié à la formation d'investisseurs et d'entrepreneurs innovants a été organisé hier à Alger et réunissant des investisseurs, des représentants du monde universitaire, des écoles de l'enseignement supérieur ainsi que des représentants du patronat et des associations d'entrepreneurs. Cette rencontre se tient à l'initiative conjointe de l'Algerian start-up initiative (ASI) et le programme américain GIST (initiative globale des sciences et technologies) et le concours de Infodev de la Banque mondiale.

Parmi les points importants soulevés lors de ce séminaire de deux jours (14 et 15 juillet), les lenteurs et contraintes administratives et bureaucratiques auxquelles font face les jeunes désireux de

créer leur propre start-up. C'est pourquoi, des experts ont préconisé de lever toutes ses contraintes pour permettre aux jeunes entrepreneurs de démarrer dans cette activité, qu'est l'entrepreneuriat qui permet la création de richesse et d'emploi. Le cofondateur de ASI, Brahim Embouazza, a déploré les lenteurs administratives et bureaucratiques, qui selon lui, «*entravent la création d'entreprises pouvant créer de la valeur ajoutée dans plusieurs secteurs porteurs, notamment par des jeunes nouvellement diplômés*». Le manque d'outils techniques et pédagogiques a même d'accompagner ces jeunes entrepreneurs a également été évoqué lors de ce séminaire. Algerian start-up initiative, a indiqué M. Embouazza, organise des conférences en collaboration avec des experts américains, européens et asia-

tiques ainsi que des membres de la diaspora algérienne établie aux Etats-Unis pour assurer une assistance technique aux jeunes entrepreneurs. En 2010, cette organisation a réussi à assurer des formations à une centaine de créateurs de start-up au niveau d'une vingtaine d'universités implantées à travers le territoire national et devrait accompagner d'autres jeunes dans le montage de leurs projets à l'aide de fonds octroyés par différents mécènes, a-t-il ajouté. La journée d'aujourd'hui, a-t-on annoncé, sera consacrée à des séances de coaching et de présentation, par les porteurs de projets, de leur business plan à un jury mixte composé d'experts algériens et américains. Les membres de ce jury désigneront le meilleur projet qui sera récompensé par un voyage aux Etats-Unis afin d'offrir à ses porteurs, de ren-

contrer des investisseurs mais aussi des mentors pour les aider dans le développement de leur start-up. Ont participé à ce séminaire pratique d'éminents experts algériens et américains issus du monde de l'entrepreneuriat et des fonds d'investissements spécialisés dans l'accompagnement des start-ups, afin indique-t-on, de partager leurs expériences, leurs compétences et connaissances avec les investisseurs et entrepreneurs désireux de bénéficier du savoir-faire de ces personnalités. L'organisation de cet événement, explique-t-on, s'inscrit au sein de l'initiative GIST, initiée par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en direction du monde arabo-musulman à l'issue du discours prononcé par Barack Obama le 04 juin 2011 au Caire (Egypte).

N. O.

L'APPROVISIONNEMENT ET LE CONTRÔLE DU MARCHÉ DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

Le ministère du Commerce rassure

Le ministère du Commerce a, comme chaque année, mis en place un dispositif spécial pour l'approvisionnement et le contrôle du marché durant le mois de Ramadhan, marqué généralement par la spéculation et la hausse des prix des produits de large consommation, a-t-on appris samedi auprès de ce ministère.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Ainsi, dans une déclaration à l'APS, le Directeur du contrôle des pratiques commerciales au ministère, Abdelhamid Chibani, a affirmé qu'une commission mixte regroupant les ministères du Commerce et de l'Agriculture ainsi que les Douanes a été installée pour la préparation et l'encadrement de l'approvisionnement du marché durant le mois sacré.

Ce responsable a assuré que les fruits et légumes seraient disponibles à "des prix acceptables" durant le mois de Ramadhan qui coïncide, de surcroît, avec l'été, saison de disponibilité de ces produits agricoles.

Le même constat d'abondance est fait pour le blé tendre et le blé dur grâce à une bonne saison céréalière, affirme ce responsable.

Pour les légumes secs, ce cadre a indiqué que les autorités concernées avaient donné des instructions à l'Office algérien interprofes-



sionnel des céréales (OAIC) pour l'importation de 9.000 tonnes de pois chiches, dont 3.000 tonnes sont déjà au port d'Alger, en vue de faire face à la forte demande sur ce produit pendant cette période.

Concernant les produits d'épicerie, tels que le sucre et l'huile, M. Chibani a affirmé que les stocks couvraient largement la demande attendue durant le mois de Ramadhan et le reste de l'année. Pour la poudre de lait, les besoins mensuels sont évalués à 12.000 tonnes pour des réserves de 14.000 tonnes, sans compter la production du groupe Giplait qui s'élève à 75 millions de litres. "Toutes les laiteries ont eu leurs quotas de poudre de lait pour répondre à la demande durant ce mois

sacré", a affirmé pour sa part, le Directeur du développement et de la régulation des produits agricoles au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Redjam Khodja.

Ce dernier assure que ces quantités de poudre pourront couvrir la demande jusqu'au mois de septembre prochain. C'est le cas aussi des minoteries et des semouleries qui sont approvisionnées en matières premières, indique encore ce même responsable. Comme chaque année, la production locale des viandes rouges sera quant à elle soutenue par des opérations d'importation et pour la première fois, ainsi que l'importation de viande ovine. Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, avait indiqué que quelque 10.000 tonnes de viande congelée avaient été importées pour les mois de juillet et août, tout en assurant que la viande ovine importée serait disponible cette année.

Concernant la viande blanche, les prix ont déjà pris l'"ascenseur" à deux semaines du mois de Ramadhan. Cela est dû, selon M. Redjam, à des rétentions exercées par les producteurs dans le but d'engranger des bénéfices illicites. Lorsque la demande atteindra des pics durant les premiers jours de jeûne. Pour atténuer la surchauffe, les pouvoirs publics ont créé un stock d'environ 10.000 tonnes de poulet congelé dans le cadre du Système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac) seront écoulés à un prix de 250 DA/kg. S'agissant du dispositif de contrôle durant ce mois, le responsable central du contrôle des pratiques commerciales, M. Chibani, a confirmé la mobilisation de 6.000 agents à l'échelle nationale pour assurer le contrôle des marchés et les pratiques commerciales ainsi

qu'à veiller à l'hygiène des lieux et à la conformité des produits. Le contrôle des pratiques commerciales cible principalement tous les prix réglementés et la lutte contre la spéculation et la rétention des stocks, explique-t-il, précisant qu'en cas d'infraction ou de manœuvres spéculatives, les opérateurs économiques concernés sont passibles de sanctions allant de la saisie des produits jusqu'à la fermeture des locaux et la poursuite judiciaire. Ce contrôle vise également tout changement d'activité sans titre légal notamment pour produire et vendre les friandises traditionnelles spécifiques au mois de Ramadhan. Concernant le contrôle de la conformité des produits, qui a pour but de préserver et de protéger la santé du consommateur, il est prévu qu'il soit orienté vers les exigences de respect des conditions d'hygiène et de la chaîne de froid pendant cette période de grandes chaleurs.

Par ailleurs, ce responsable a affirmé que le ministère accordait également une grande importance à la sensibilisation des consommateurs quant à l'hygiène, la conformité des produits et la rationalisation de la consommation, surtout pendant les premiers jours du mois de jeûne, à travers le contact direct ou par l'intermédiaire des associations de protection des consommateurs. Outre une campagne lancée ces derniers jours par le ministère à travers des messages SMS sur les risques de consommation durant l'été, deux caravanes nationales de sensibilisation, l'une pour l'hygiène et la prévention contre les intoxications alimentaires et l'autre pour favoriser une culture de consommation saine, ont été organisées à travers le territoire national.

L.B

POUR RÉGULER LE MARCHÉ DURANT LE RAMADHAN

L'OAIC importe 9.000 tonnes de pois chiches

PAR INES AMROUDE

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) va importer 9.000 tonnes de pois chiches pour assurer la disponibilité de ce produit de large consommation durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris samedi auprès du ministère du Commerce.

Pour faire face à la demande et la spéculation qui s'intensifient durant le mois de Ramadhan, "des instructions ont été données

à l'OAIC pour procéder à l'importation de légumes secs", a indiqué à l'APS M. Chibani Abdelhamid, directeur du contrôle des pratiques commerciales au ministère.

L'office va importer 9.000 tonnes de pois chiches dont 3.000 tonnes sont déjà au niveau du port d'Alger, a affirmé ce responsable. L'OAIC avait affirmé ces derniers jours la disponibilité des légumes secs, très demandés durant le mois de Ramadhan, "à des prix abordables" au niveau de ses points de

vente et les Coopératives des céréales et de légumes secs (CCLS). Ces produits sont mis à la disponibilité des grossistes, des détaillants et des consommateurs à des prix abordables en toutes taxes comprises (TTC), selon l'office. Ainsi, le quintal de riz, de pois chiches, d'haricots blancs et de lentilles est cédé par l'OAIC aux grossistes respectivement à 5.918 DA, 14.005 DA, 9.153 DA et 9.222 DA le quintal. Pour les détaillants, les prix de ces mêmes produits sont fixés respec-

tivement à 6.318 DA, 1.4405 DA, 9.553 DA, 9.625 DA le quintal. Quant aux prix pour les consommateurs, ils sont de 6.918 DA, 15.005 DA, 10.153 DA, et 10.225 DA le quintal.

Les prix des légumes secs ont enregistré une hausse à deux chiffres ces derniers mois, notamment les pois chiches, qui sont vendus au détail entre 260 et même à 320 DA/kg à la veille de Ramadhan.

I.A

SAISON ESTIVALE

La tendance est aux plages «huppées»

PAR HANANE ESSAÏSSI

Une ruée spectaculaire des estivants sur les côtes de la capitale, notamment, vers les plages ouvertes à la baignade a été enregistrée durant vendredi et samedi passés. Provoquant des files d'attentes impressionnantes sur les grands axes routiers menant vers le bord de mer, les vacanciers ont carrément fugué leurs domiciles ou lieux de résidences, à la recherche de la fraîcheur marine. Des 68 plages ouvertes à la baignade à travers les 80 km que comptent les côtes d'Alger, la destination des stations balnéaires payantes, autrement dit les plages «huppées», ont été, visiblement, les plus prisées en cette période d'été.

Offrant des prestations de services de plus en plus alléchantes en matière d'organisation, de confort et de sécurité, ces plages gardées ne désespèrent pas malgré les prix élevés qui y sont pratiqués. Ace propos, une journée passée sur ce genre de plages est facturée, en moyenne, entre deux mille cinq cents et trois mille dinars pour la location de transats et de parasols flambants neufs. Nonobstant les petites carences relevées sur le plan de l'hy-

giène et du flux encombrant, de nombreuses familles parviennent à se frayer de petits espaces pieds dans l'eau, profitant, ainsi, de l'air marin et s'offrant de temps à autre de petites brasses. Les loisirs du bord de mer étant les plus pratiqués par les vacanciers. Par ailleurs, il faut dire que les fins de semaines s'avèrent des plus rentables pour les saisonniers ambulants. Du thé à la menthe cédé pour 30 DA la tasse, les petits beignets à vingt-cinq DA, et de l'eau fraîche à 50 DA la bouteille, tout se vend comme des petits pains au bord de la mer. En réalité, les concitoyens algériens n'hésitent plus à déboursier plus pour plus de confort et de sérénité. Une mère de famille nous a affirmé, «fréquenter ce genre de plage depuis quelques années déjà, car, a-t-elle affirmé, ayant trouvé le cadre favorable pour les journées de détente et de baignade pour mes enfants habitués à passer leurs grandes vacances dans un pays voisin».

De son côté, le jeune entrepreneur saisonnier, Abdou. B, nous a affirmé que le flux des estivants en cette année 2012 a largement dépassé celui de l'année dernière. Pour une moyenne de deux à trois cents baigneurs par jour, il

a soutenu que le flux exceptionnel est dû, manifestement, à l'approche du mois de carême. «Les familles veulent profiter de quelques jours qui restent avant Ramadhan et fuir les températures caniculaires qui sévissent actuellement chez nous», nous a-t-il révélé. Un autre gérant de concession balnéaire a estimé, pour sa part, que le nombre croissant des estivants enregistrés en cette période est justifié par les perturbations sécuritaires qui ont marqué les pays voisins, notamment, la Tunisie, où le nombre de touristes algériens a clairement diminué cette année. Il faut dire qu'aucun avantage n'est garanti aux clients qui payent plus cher que leurs concitoyens, puisque ce sont les mêmes équipes de sauvetage, maîtres-nageurs, qui se chargent de la sécurité de l'ensemble des baigneurs sans favoritisme aucun. C'est dire, si les abonnés des plages huppées ne déboursent pas plus pour un «avantage» qui est loin d'être ressenti. D'ailleurs, au bout de quelques semaines depuis l'ouverture de la saison estivale, les déchets, abandonnés sur les plages par les consommateurs, envahissent les côtes de la capitale. Bien que payantes, ces

plages privées n'échappent, malheureusement pas au fléau de la pollution humaine. En fait, ce manquement civique est l'œuvre d'une complète démission citoyenne des estivants et des gérants des plages. Alors qu'un petit geste à moindre cout suffit pour préserver l'environnement ; le confort, même cher payé, ne peut être garanti sans que la culture du respect des lieux publics ne se généralise. D'autant plus que, plus de 3 000 saisonniers, mobilisés durant cette saison estivale, sont chargés de veiller à la propreté des plages et la décoration des communes côtières.

Il est à noter, également, qu'une grande partie des plages payantes ont été spécialement réaménagées pour l'accueil des estivants, notamment, ceux venus de l'étranger. Les petits investisseurs espèrent, en fait, amortir les pertes des semaines à venir, où, il sera question, d'un flux beaucoup moins important, le mois de Ramadhan ayant écourté cette saison d'été. Considérée comme principale vitrine touristique du pays pour les vacanciers, la capitale accueille près de 4 millions d'estivants chaque été.

H.E

LA CNUCED DRESSE UN RAPPORT DES IDE DANS LES PAYS DU MAGHREB

Hausse des investissements en Algérie

La Conférence des Nations-unies sur le commerce et le développement (CNUCED) vient de publier les résultats du rapport faisant état du bilan des investissements directs étrangers (IDE) dans les pays méditerranéens, y compris les pays du Maghreb arabe dont l'Algérie.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, les experts de l'Observatoire économique de la Méditerranée affirment que «le rapport 2012 de la CNUCED sur l'investissement dans le monde indique une hausse globale de 16% des flux entrants d'investissement en 2011». Ils précisent que certains pays du pourtour méditerranéen de la rive sud enregistrent une forte hausse des IDE, tel que soulignent-ils, «la Turquie qui enregistre une très forte progression (respectivement +76% et +106%)». Cependant, indiquent-ils, «de leur côté, les pays du Maghreb et du Machreq sont en net recul (-46%), principalement en raison des troubles politiques observés dans la région. L'augmentation notable des investisse-



ments dans le secteur des services (banque, distribution, télécommunications), dynamisé par l'émergence d'une classe moyenne, pourrait rapidement compenser cette baisse». En effet, jusqu'en septembre 2011, les IDE en Algérie ont connu un record de 435 milliards DA, attestant, donc, l'attractivité et l'afflux des investissements internationaux.

Récemment, le directeur général de l'Agence algérienne du développement des investissements (ANDI) a déclaré que «nous ne sommes pas boudés, alors que nous assistons, par contre à un retour massif des investissements directs étrangers». Les secteurs d'activité où existe une forte concentration des IDE sont, notamment, la fabrication de médicaments (biotech-

nologies), de matériaux de construction et l'habitat, et d'industries diverses. Par ailleurs, plus de 4 000 projets ont été initiés par des opérateurs économiques nationaux entre le juillet 2010 et juillet 2011, en augmentation de 33 %, et ce notamment dans les domaines des matériaux de construction et les industries agroalimentaires. Avec le système réglementaire de partenariat national-étranger basé sur le partage de capital et de participation financière de 51 % et 49 %, de nombreux investisseurs étrangers ont accepté de coopérer avec des entrepreneurs algériens, même si d'autres industriels et investisseurs européens ont montré des réticences pour s'engager, estimant que cette procédure est désavantageuse.

A. A.

L'ESPAGNE RÉCUPÉRERA 65 MILLIARDS EUROS D'ICI 2014

Le nouveau plan de rigueur approuvé par le gouvernement

Le gouvernement espagnol a approuvé vendredi le nouveau plan de rigueur annoncé mercredi, prévoyant de récupérer 65 milliards d'euros d'ici fin 2014, en réformant l'administration et en augmentant la TVA dès le 1er septembre. L'Espagne «traverse des moments parmi les plus difficiles et dramatiques de son histoire», a affirmé la porte-parole du gouvernement Soraya Sanz Santamaria, pour justifier ce plan drastique, à l'issue du Conseil des ministres. Ce Conseil était présidé par le roi Juan Carlos, pour la première fois depuis le retour au pouvoir de la droite il y a six mois. Parmi les mesures phares de ce plan, la hausse de la TVA «entrera en vigueur à partir du mois de septembre», a affirmé le ministre du Budget Cristobal Montoro. Cette taxe passe de 18 à 21% pour la plupart des produits et de 8 à 10% notamment pour le tourisme. La TVA super-réduite de 4% qui concerne les produits de première nécessité est maintenue.

La déduction fiscale pour l'acquisition d'un logement sera supprimée dès le 1er janvier 2013, a ajouté le ministre, qui a également confirmé la hausse de la taxe sur le tabac. Le Conseil des ministres a introduit également une réforme de l'administration publique qui prévoit une économie de 3,5 milliards d'euros et une réduction de 30% des conseillers locaux. Il s'agit également de «simplifier les structures» et de rapprocher le régime de la Fonction publique de celui du secteur privé, a-t-il ajouté. Ces mesures s'ajoutent à un budget 2012 d'une rigueur déjà historique, prévoyant 27,3 milliards d'euros d'économies. Création d'un fonds d'aide aux régions de 18 milliards d'euros Un fonds public spécial de 18 milliards d'euros a été créé par l'Espagne pour aider les régions qui ne peuvent payer leur dette, en échange de réduction de leur déficit, a annoncé vendredi le gouvernement espagnol. Ce fonds sera financé «par un prêt de la loterie

nationale de 6 milliards d'euros et le reste par le Trésor» espagnol, a précisé le ministre de l'Economie Luis de Guindos à l'issue du Conseil des ministres. Les régions en difficultés devront en échange faire des efforts extraordinaires, a souligné la porte-parole du gouvernement, Soraya Saenz de Santamaria. «Elles ont un déficit qu'elles ne peuvent financer. Si elles recourent au mécanisme extraordinaire, les conditions aussi seront extraordinaires», a-t-elle affirmé. Les régions espagnoles, qui jouissent d'une grande autonomie ont cumulé un déficit de 8,9% du PIB en 2011, contre 6% promis. Le gouvernement leur a imposé de ramener leur déficit à 1,5% en 2012 contre 2,94% en 2011. L'Espagne, qui vient de bénéficier d'un assouplissement de son objectif de réduction de déficit par l'Union européenne, doit ramener son déficit à 6,3% en 2012.

R. E.

PÉTROLE

Les prix poursuivent leur hausse à plus de 102 dollars le baril

Les prix du pétrole poursuivaient leur hausse vendredi en fin d'échanges européens, dans un marché rassuré par la croissance chinoise au deuxième trimestre, moins négative que prévu. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, échangé sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, valait 102,39 dollars, en hausse de 1,32 dollar par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance montait de 74 cents à 86,82 dollars. Les analystes estiment que les statistiques économiques chinoises «ne sont pas aussi désastreuses» que certains

le redoutaient. Le gouvernement chinois a annoncé vendredi que la croissance du Produit intérieur brut (PIB) de la Chine, deuxième consommateur de brut au monde, était tombée à 7,6% au deuxième trimestre, contre 8,1% au premier. Ce taux progresse à un rythme le plus faible en plus de trois ans en raison notamment des difficultés économiques de la zone euro, un important partenaire commercial de la Chine. Bien que le taux de croissance du PIB est «très bas» au regard des standards chinois, «il reste toutefois conforme aux attentes et n'a donc pas entraîné une surprise susceptible de faire chuter les prix», notent les analystes. Par

ailleurs, la hausse des prix était confortée par un regain de tension dans le dossier iranien, après l'annonce de nouvelles sanctions américaines pour renforcer la pression de l'Iran. Cependant, des incertitudes sur la demande pétrolière mondiale inquiètent toujours les investisseurs. Ainsi, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) mercredi puis l'Agence internationale de l'Énergie (AIE) jeudi ont laissé quasi inchangées leurs prévisions de demande mondiale de brut pour 2012, mais ont souligné une dégradation des conditions économiques pesant sur la consommation des pays développés.

R. E.

MAROC

Le déficit budgétaire se creuse à 21,6 milliards DH à fin juin 2012

Le déficit du Trésor marocain s'est aggravé à 21,6 milliards de dirhams (1 euro = 11 DH environ) à fin juin 2012 contre 2,1 Mds DH un an auparavant, a indiqué le ministère de l'Economie et des Finances. A fin juin 2012, l'état des charges et ressources du Trésor laisse apparaître une augmentation des recettes ordinaires de 2,7% et une hausse des dépenses ordinaires de 22,6%, dégageant ainsi un déficit budgétaire de 21,6 Mds DH contre 2,1 Mds en juin 2011, a précisé le bulletin mensuel des statistiques des finances publiques du ministère. Selon la même source, cette dégradation est imputable, à la hausse des dépenses ordinaires qui se sont élevées à 22,6 % suite à l'augmentation des charges de la compensation de 60,6 %, des salaires de 16,1 %, des charges en intérêts de la dette de 13,6 % et des dépenses des autres biens et services de 6,7 %. S'agissant du taux d'engagement global des dépenses, il s'est élevé à 54% totalisant 202,8 Mds DH, tandis que le taux d'émission sur engagements a atteint 79 %, contre 78 % l'année précédente. Pour leur part, les dépenses d'investissement ont baissé de 6,2 %, pour s'établir à 20,4 Mds DH à fin juin 2012 contre 21,8 durant la même période de l'année dernière. L'évolution de la structure des dépenses du budget général, entre juin 2011 et juin 2012, fait ressortir une augmentation de la part de la compensation au détriment de celles de l'investissement et du matériel, indique le bulletin du ministère des Finances.

R. E.

CRISE ÉCONOMIQUE GRECQUE

Le FMI critique l'application du plan de sauvetage

Le Fonds monétaire international (FMI) a relevé jeudi «des retards» dans la mise en oeuvre par la Grèce du programme d'ajustement budgétaire réclamé par la troïka UE-BCE-FMI en contrepartie de son soutien financier. «Il y a des retards dans l'application du programme dans un certain nombre de domaines (...). Certains objectifs ont été atteints, d'autres ont été manqués et, dans certains cas nous ne disposons pas des données pour évaluer» la situation, a déclaré le porte-parole du Fonds, Gerry Rice, lors d'une conférence de presse à Washington. Au bord de la banqueroute, la Grèce s'est vu accorder deux plans d'aide d'un montant total de 380 milliards d'euros, accompagnés d'un programme draconien d'ajustement budgétaire, sous le contrôle de la troïka des bailleurs de fonds (Union européenne, Banque centrale européenne et FMI). La semaine dernière, le gouvernement grec a indiqué qu'un délai supplémentaire serait «nécessaire» pour mener à bien l'ajustement budgétaire exigé par les bailleurs de fonds. Tout en excluant toute «négociation» du FMI avec Athènes, Gerry Rice a estimé que le Fonds était «ouvert» à des discussions sur les idées qui permettraient de «mieux remplir» les objectifs du programme. Début juillet, la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, avait assuré qu'elle n'était «pas du tout d'humeur» à renégocier le plan d'aide accordé à la Grèce.

R. E.

DJELFA

Bond remarquable de la production céréalière

La production céréalière, tous types confondus, a bondi de "façon remarquable" dans la wilaya de Djelfa, passant de 70.000 quintaux la saison précédente à 390.000 quintaux durant la présente saison, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

La même source a qualifié la campagne moissons-battages, toujours en cours, de "positive" au regard de la production réalisée, laquelle a largement dépassé les objectifs escomptés, signalant que sur une superficie moissonnée de 58 hectares, il a été engrangé une récolte de plus de 390.000 quintaux, dépassant très largement celle de la saison précédente, estimée à 70.000 quintaux.

S'agissant des résultats enregistrés en matière de production, la même source a indiqué que l'orge occupe la première place avec 331.000 quintaux récoltés sur 49.360 hectares moissonnés, suivi du blé dur avec 51.000 quintaux récoltés sur 7.276 ha moissonnés, puis du blé tendre dont la récolte, réalisée sur une superficie moissonnée de 1.150 hectares, a été de 6.400 quintaux.

La même source a précisé que les quantités stockées présentement au niveau des dépôts de la Coopérative des légumes et céréales secs (CCLS) sont de l'ordre de 20.861 quintaux, dont plus de 13.000 quintaux d'orge et 7.000 quintaux de blé dur.

Tous les moyens matériels, notamment 128 moissonneuses-batteuses, dont 28 appartenant à la CCLS, ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne moissons-battages, a ajouté la même source.

HAUTS-PLATEAUX ET RÉGION DU SUD

8.000 enfants en vacances en bord de mer

Huit mille enfants issus de 17 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux ont bénéficié, du 20 juin au 11 juillet, de "séjours solidaires" dans 14 wilayas côtières dans le cadre du programme d'activité pour l'été 2012 du ministère de la Solidarité nationale et de la Famille.

"Ces séjours, organisés en deux sessions, ont permis à ces enfants de conditions modestes d'être accueillis dans 41 établissements spécialisés du secteur à travers les 14 wilayas côtières", a indiqué, mercredi, le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille dans un communiqué.

"Des programmes d'activités culturelles, ludiques et de loisirs ont permis à ces enfants de découvrir toute l'étendue des richesses naturelles, culturelles et sociales de leur pays" et de "s'enrichir au contact d'autres enfants et des populations des wilayas d'accueil", a-t-on ajouté de même source.

A cette occasion, le ministre de la Solidarité nationale, M. Saïd Barkat, a rendu nombre de visites aux enfants afin de s'enquérir de la qualité de leur prise en charge, notamment sur les plans des conditions d'hébergement, de restauration et de loisirs.

M. Barkat a, notamment, effectué des visites aux enfants hébergés au Centre national de formation des personnels spécialisés de Birkhadem et au centre médico-pédagogique pour enfants inadaptés mentaux de Douaouda Marine (Tipasa), est-il relevé dans le communiqué.

Afin d'assurer toutes les conditions requises pour la réussite de cette opération de solidarité active, le ministère "a mobilisé tous les moyens matériels et humains du secteur et en particulier les moyens de transport et l'encadrement spécialisés".

Les bénéficiaires de ces séjours ont tous quitté leurs wilayas d'accueil respectives et réintégré leurs familles dans les meilleures conditions, sans aucun incident notable à relever, s'est félicité le ministère de la Solidarité nationale.

APS

BLIDA, CONTRÔLE DES MARCHÉS

Plus de 50 équipes mobilisées

Au moins 54 équipes d'inspection, dotées de moyens matériels et de transport conséquents, ont été mobilisées par la Direction du commerce de la wilaya de Blida pour veiller au contrôle et à l'organisation du marché local, dans la perspective du mois sacré de Ramadhan.

PAR BOUZIANE MEHDI

La mobilisation de ces équipes, dans le cadre de la protection du consommateur, de la répression des fraudes et du contrôle des pratiques commerciales, est inscrite au titre d'un programme spécial prévu au lancement la semaine prochaine pour s'étaler jusqu'à la fin août, a indiqué à l'APS le chef du service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes.

Ce programme porte sur l'intensification des inspections sur le terrain pour le contrôle des activités et pratiques commerciales liées à des domaines sensibles, tels que la restauration et l'alimentation.

Des mesures exécutives ont été, en outre, prises au niveau des marchés de gros de fruits et légumes de Bouguerra et de Boufarik, en vue de la multiplication des missions d'inspection et de contrôle journaliers des indices des prix pratiqués, au même titre que du flux des marchandises y



transitant. Les gérants de ces deux marchés sont astreints, à cet égard, de fournir quotidiennement à la direction du secteur toutes les informations inhérentes au flux des marchandises, leur nature, leurs cours et leur source, rapporte l'APS.

Par ailleurs, les agents de la Direction du commerce de Blida veilleront, au titre du même programme, au suivi permanent de l'état du marché tant sur le plan de l'approvisionnement et du stockage des pro-

duits de première nécessité que sur celui de l'évolution des prix au niveau des marchés de gros et de détail du territoire de la wilaya.

La mise en œuvre de ce programme se fera en coordination avec les bureaux communaux d'hygiène dans un objectif de réduction du problème des ordures posé avec acuité au niveau des cités et ruelles de la wilaya.

B. M.

ORAN, JEUNES DIPLÔMÉS

Près de 1.000 nouveaux postes d'emploi en attente de placement

Au moins 960 postes d'emploi sont en attente de placement pour les jeunes diplômés, en 2012, de l'enseignement supérieur et des instituts de formation (technicien supérieur) au niveau des administrations et des entreprises à Oran, c'est ce qu'a révélé le

Direction de l'action sociale de la wilaya. Une quarantaine de jeunes diplômés ont bénéficié durant le mois de juin dernier de ce programme dit "Prime d'insertion des jeunes" (PID), dont 34 sont titulaires d'une licence LMD, le reste des bénéficiaires, soit six, sont des techniciens

supérieurs (TS), a précisé la responsable de la cellule d'information et d'orientation, Mme Khadidja Bettahar. D'une durée de deux ans, ce programme est destiné à l'insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail. Le bénéficiaire percevra une indemnité

fixée à 10.000 dinars, a expliqué la même source. Dans le cadre de l'absorption du chômage au niveau de la wilaya d'Oran, 1.000 autres postes d'emploi ont été octroyés en 2012 par la DAS, à la faveur du dispositif d'aide à l'insertion sociale (DAIS), a indiqué la même source. Selon la même source, 2.650 postes d'emplois ont été créés dans le cadre du DAIS en 2011, au profit des jeunes de niveau moyen et autres sans qualification, répartis à travers les différentes communes de la wilaya d'Oran. La commune d'Oran a enregistré un chiffre de 1.303 jeunes bénéficiaires. Une soixantaine d'handicapés, candidats à l'emploi, ont bénéficié de la formule DAIS dont l'indemnité est fixée à 5.400 dinars. Le dispositif dit Travaux d'utilité publique à haute main-d'œuvre (TUP HUMO), au titre de l'année 2012, a contribué à créer 776 postes d'emplois ayant permis l'ouverture de 59 chantiers. Une enveloppe de 94 millions de dinars a été dégagée pour cette opération.

APS

APS

OUARGLA, CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE BOUFAROUA

Près de 300.000 palmiers dattiers ciblés

Une campagne de lutte contre la maladie de Boufaroua a été lancée mercredi dans la wilaya de Ouargla ciblant près de 300.000 palmiers dattiers, a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Initiée dans le cadre de la prévention de la richesse phœnicicole contre cette maladie ravageuse, cette campagne de prévention est supervisée par les services de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), antenne de Ghardaïa, en coordination avec la DSA de Ouargla, a indiqué la même source. Cette opération, pour laquelle ont été mobilisés tous les moyens humains et matériels nécessaires, sera exécutée en sous-traitance avec des micro entreprises privées pour la lutte contre les maladies

ravageuses du palmier dattier, dont le Boufaroua, a-t-on précisé à la DSA. Les foyers de prolifération de cette maladie ont nettement reculé à la faveur des campagnes de sensibilisation et de prévention menées par les services de la vulgarisation agricole en direction des phœniciculteurs. Cette campagne de prévention, devant s'étaler sur une quinzaine de jours, devra être suivie d'une autre opération de traitement d'un effectif de 300.000 palmiers dattiers contre le Myelois (ver de dattes). La wilaya de Ouargla, une parmi les plus importantes régions phœnicicoles, renferme une richesse de près de deux millions de palmiers, toutes variétés dattières confondues, selon les statistiques de la DSA.

CONSTANTINE

Renforcement des capacités de stockage des céréales

Les capacités de stockage des céréales dans la wilaya de Constantine ont été renforcées, à la faveur de la saison agricole 2011-2012, de deux nouveaux points de collecte ouverts dans la commune d'Ibn Badis, a-t-on appris, mercredi, du directeur des services agricoles (DSA).

PAR BOUZIANE MEHDI

M. Salah Azizi a précisé à la presse que ce renforcement est devenu nécessaire au vu des "bonnes prévisions" de récolte attendues cette année dans la wilaya, soulignant que le nombre de points de collecte a été porté dans la région à 17, répartis sur les douze communes de la wilaya.

La récolte, déjà collectée dans la wilaya depuis le lancement de la campagne moissons-battages fin juin dernier, produite sur une superficie de plus de 50.000 ha, a dépassé le un million de quintaux, selon le même responsable.

La production globale attendue au terme de cette saison agricole dépassera 1,4 million de quintaux, réalisée sur une superficie de 66.170 ha, dont 43.170 ha pour le blé dur, 16.130 ha pour le blé tendre, 6.110 ha pour l'orge et 7.600 hectares pour l'avoine, a ajouté le même responsable.

Il a précisé à ce sujet que la production céréalière se stabilise et des résultats encourageants sont constatés, depuis quatre saisons au moins, soulignant que le niveau de cette production a connu, ces dernières années, un bond "quantitatif et qualitatif", rapporte l'APS.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de



cette performance enregistrée dans la wilaya, selon la même source qui cite, entre autres, la disponibilité en quantités suffisantes, et en temps opportun, des semences et engrais nécessaires pour les producteurs locaux.

Les facilitations et autres incitations financières diverses (crédits R'fig et baisse des taxes) conjuguées aux conditions climatiques propices et aux campagnes de sensibilisation destinées aux paysans sont les autres facteurs ayant concouru à cette hausse de la production céréalière dans la

wilaya. Un dispositif de prévention contre les risques d'incendies des champs de céréales ont été mis en place à travers les douze communes de la wilaya, selon la même source qui a préconisé, en outre, le respect des horaires de l'opération moissons-battages, le contrôle des machines avant et après chaque utilisation et la coordination de la prévention entre les différents partenaires concernés par l'opération de lutte contre les incendies des récoltes.

B. M.

TISSEMSSILT

Plus de 790 familles bénéficient des fonds de la Zakat

Plus de 790 familles ont bénéficié cette année des fonds collectés dans le cadre de la 10e campagne de la Zakat au niveau de la wilaya de Tissemsilt, a indiqué, mercredi, le directeur local par intérim

des Affaires religieuses et des Wakfs. L'opération d'envoi de mandats postaux, d'un montant de 5.000 dinars chacun, a été lancée récemment pour permettre aux familles concernées des 22 communes de la wilaya

de disposer de cette somme, notamment à l'approche du mois sacré de Ramadhan, a déclaré à l'APS M. M'hamed Benani. Le même responsable a indiqué que depuis la fin de l'année dernière et jusqu'au

mois de mars écoulé, un montant global de plus de 7 millions de dinars a été collecté, "dépassant de loin" celui de l'année écoulée qui était de près de 4 millions de dinars.

Ces dons ont également permis de lancer la formule du "crédit Hassan" au profit de jeunes porteurs de projets et de jeunes chômeurs désireux lancer de petits projets. Ces crédits variant entre 150.000 et 300.000 dinars permettront aux jeunes de concrétiser des microprojets dans diverses activités telles que l'artisanat et l'élevage.

Le nombre de bénéficiaires des fonds de la Zakat a atteint, depuis sa création en 2004 dans la wilaya de Tissemsilt, 6.305 familles ayant reçu un montant total de plus de 26 millions de dinars.

APS

APS

AKBOU

30 familles relogées dans des logements décentes

Trente familles, habitant dans des quartiers insalubres ou précaires de la ville d'Akhou, ont été relogées jeudi, préluant à une opération de transfert plus importante dans des constructions nouvelles visant 275 familles, apprend-on auprès de la wilaya de Béjaïa.

Les habitations libérées sont appelées à être toutes démolies pour laisser place à de nouvelles constructions, jouissant de toutes les commodités, dont notamment l'adduction en eau potable, l'assainissement, l'électricité, le gaz et

le téléphone. Des travaux de VRD (voirie-réseaux divers) et d'aménagement urbain sont également prévus dans ce contexte. Depuis la mise en œuvre du programme, qui couvre la période allant de 2005 à 2011, ce sont 700 logements à avoir été réceptionnés. Un grand nombre est en état de répartition, a-t-on signalé, indiquant, toutefois, que pour des problèmes multiples, plusieurs lots n'ont pas été lancés en réalisation. La cadence de concrétisation est jugée, à cet effet, assez faible.

BÉJAÏA

10 millions de dinars consacrés aux démunis

Plus de dix millions de dinars, dont six, puisés du budget de wilaya et 4,2, provenant du ministère de la Solidarité nationale et de la Famille, sont d'ores et déjà été mobilisés à Béjaïa pour venir en aide durant le mois de Ramadhan aux familles les plus défavorisées, a annoncé la Direction de wilaya de l'action sociale.

Cette aide sera distribuée essentiellement sous forme de kits alimentaires, comprenant des produits de base (huile, sucre, semoule, etc.) et répartis par couffin en faveur des familles ou des personnes nécessiteuses.

Le recensement effectué à cet effet fait cas de l'existence, dans toute la wilaya, de 25.548 personnes, selon la même source qui souligne que la répartition a déjà commencé et a concerné quelque 40 communes ayant déjà procédé à l'enlèvement de leur quote-part.

Ces fonds de soutien ne sont pas figés, a-t-on également précisé, indiquant que plusieurs sources de financement de cette opération de solidarité sont prévues.

Les prévisions tablent, en effet, sur d'autres contributions, notamment celles des communes, du Croissant-Rouge et des bienfaiteurs, dont la mobilisation est jugée de nature à faire face vigoureusement à la demande.

Dans ce cadre, l'ouverture de restaurants de Ramadhan n'est pas en reste.

Le comité de wilaya, qui s'en charge de cette opération, a déjà autorisé la mise en service d'une dizaine de structures. Les prévisions, quant à elle, tablent au moins sur une vingtaine.

SKIKDA

Ouverture du 5e Salon national du marbre

La 5e édition du Salon national du marbre de Skikda s'est ouverte jeudi à la salle Aïssat-Idir avec la participation d'une trentaine d'artisans marbriers de 11 wilayas et plusieurs entreprises nationales et italiennes

Initiée par la Chambre de l'artisanat traditionnel et des métiers (CAM), la manifestation, qui se poursuivra jusqu'à mardi, expose divers produits à usage décoratif taillés dans du marbre et dans de la pierre, en plus de bibelots faits de sable et autres ustensiles en poterie.

Selon les organisateurs, l'objectif du salon est d'offrir aux artisans un espace de rencontre et d'échanges et favoriser la préservation des métiers liés au travail du marbre et menacés aujourd'hui d'extinction.

Outre une tombola quotidienne pour les visiteurs, sanctionnée par l'attribution de beaux objets en marbre travaillé, le salon organise des concours entre exposants du meilleur stand et du meilleur produit sculpté. Une journée d'étude sur le travail du marbre sera animée en marge du salon par des spécialistes.

Selon un cadre de l'Entreprise nationale du marbre de Skikda, la carrière de marbre de Filfila (est de Skikda) produit du marbre blanc et gris d'une qualité supérieure.

APS

CAUCASE RUSSE

7 morts dans des affrontements au Daguestan

Sept personnes, six hommes armés et un soldat russe, ont été tuées lors d'un affrontement entre des rebelles et les troupes russes au Daguestan, une république instable du Caucase russe, a-t-on indiqué samedi de source sécuritaire. Selon un porte-parole des forces de sécurité, cité par l'agence Interfax, les échanges de tirs ont eu lieu sur une route au sud de la ville principale du Daguestan, Makhachkala, et se sont poursuivis dans les régions environnantes. "Les corps de six militants ont été retrouvés", et un soldat russe a été tué, ainsi que trois autres blessés, a précisé le porte-parole, ajoutant que les forces russes poursuivaient toujours les rebelles. La violence est monnaie courante dans le Caucase du Nord, en particulier dans les républiques et les autorités locales font souvent l'objet d'attaques de rebelles.

AFGHANISTAN

20 morts dans une explosion lors d'un mariage

Au moins vingt personnes, dont un député afghan, ont été tuées et 60 blessées lorsqu'un homme s'est fait exploser lors d'une fête de mariage samedi dans la province de Samangan, au nord de l'Afghanistan, ont annoncé les autorités locales. L'assaillant a fait détoner ses explosifs lors du mariage de la fille d'un député local à Aybal, la capitale de la province de Samangan, a indiqué Sediq Azizi. Le bilan serait beaucoup plus lourd, selon Lal Mohammad Ahmadzai, porte-parole des forces de sécurité afghanes pour le nord de l'Afghanistan, pour qui l'attaque a fait 22 morts et plus d'une centaine de blessés. Selon M. Ahmadzai, l'homme se serait fait sauter alors qu'il donnait l'accolade à Ahmad Khan, le parlementaire organisateur de la réception.

RD CONGO

Deuxième mandat d'arrêt contre Bosco Ntaganda

La Cour pénale internationale a annoncé, vendredi, avoir délivré un deuxième mandat d'arrêt, pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre, contre le général mutin Bosco Ntaganda, l'un des protagonistes des combats dans les Kivus (est de la République démocratique du Congo). "Aujourd'hui, le 13 juillet 2012, la chambre préliminaire II de la Cour pénale internationale (CPI) a délivré un nouveau mandat d'arrêt à l'encontre de Bosco Ntaganda, suite à la demande du procureur de la Cour soumise le 14 mai 2012", a annoncé la CPI dans un communiqué. Bosco Ntaganda, 41 ans, est soupçonné de crimes contre l'humanité, notamment des meurtres et des viols, ainsi que de crimes de guerre, du 1er septembre 2002 à la fin septembre 2003 dans les Kivus, en République démocratique du Congo (RDC). Un premier mandat d'arrêt avait été délivré par la CPI en 2006.

APS

SYRIE, NOUVEAU MASSACRE

L'indignation des capitales européennes

Le massacre de Tremsa, dans le centre de la Syrie, que l'opposition a imputé au régime de Bachar al Assad, a accentué, vendredi, l'indignation des capitales occidentales face au blocage du Conseil de sécurité de l'Onu.

Dans un rapport, les observateurs des Nations unies en Syrie affirment que les forces aériennes du régime syrien opéraient dans le secteur où, selon des opposants, 220 personnes environ ont été massacrées jeudi, rapporte Reuters.

D'après les opposants, la petite localité de Tremsa a été bombardée par des hélicoptères de combat et des chars puis livrée aux miliciens du régime, les "chabibah", qui ont massacré des familles, selon eux. La plupart des victimes sont des civils, affirment-ils. Dans une lettre adressée vendredi au Conseil de sécurité de l'Onu, Kofi Annan écrit que ce nouveau massacre imputé au régime syrien rappelle une nouvelle fois "de manière tragique et macabre que les résolutions du Conseil continuent d'être ignorées" et qu'il est "impératif" de rappeler le pouvoir syrien à ses engagements. La secrétaire américaine d'Etat, Hillary Clinton, s'est dit quant à elle "scandalisée" par ces informations qui fournissent "la preuve indiscutable que le régime (syrien) a délibérément massacré des civils innocents". En France, où le Quai d'Orsay a condamné une "fuite en avant meurtrière du régime de Bachar al Assad", François Hollande a exhorté la Russie et la Chine à changer leur approche de la crise. Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a estimé, pour sa part, que



ces informations soulevaient de "sérieux doutes" sur les engagements pris par le président syrien dans le cadre du plan de sortie de crise de Kofi Annan.

Les "Bérets Bleus" interdits d'accès

Avec l'appui de la France, la Grande-Bretagne a fait circuler mercredi soir un projet de résolution invoquant le chapitre VII de la charte des Nations unies, qui peut autoriser le recours à la force, pour faire appliquer le plan de paix élaboré par Kofi Annan et accepté par le pouvoir syrien comme par l'opposition. Mais l'hypothèse d'une telle résolution se heurte de nouveau à la position de la Russie, qui a réclamé une enquête sur Tremsa et a fait savoir qu'elle n'accepterait aucune résolution du Conseil de sécurité de l'Onu placée sous le chapitre VII. Dans leur rapport sur la journée de jeudi, les observateurs de la Misnus, la mission de supervision des Nations unies en Syrie, qualifient l'attaque de Tremsa de prolongement de l'opération des forces aériennes arabes syriennes (FAAS) de Khan Cheikhoun jusqu'à

Souran ces derniers jours. "La situation dans la province de Hama continue d'être très volatile et imprévisible", écrivent les observateurs. "Les FAAS continuent de viser à grande échelle des zones peuplées au nord de la ville de Hama." Ils ajoutent n'avoir pu se rendre à Tremsa et ne pas être parvenus à entrer en contact avec le commandement militaire local. Selon le rapport de la Misnus, une patrouille d'observateurs non armés s'est approchée à 6 km de Tremsa mais a été stoppée par les commandants de la FAAS, qui ont invoqué des "opérations militaires" en cours. Le bilan de 220 morts a été fourni par le conseil révolutionnaire de Hama, pour qui le massacre commis dans ce village majoritairement sunnite relève du "nettoyage ethnique". Si ces informations sont exactes, ce qui est impossible à vérifier du fait des restrictions imposées à la presse, il s'agirait du plus important massacre en Syrie depuis le début du soulèvement contre le président Bachar al Assad, il y a 16 mois.

R. I./Agence

BELGIQUE, APRÈS 50 ANS DE DISPUTE

Flamands et Wallons enterrent la hache de guerre

Le Parlement belge a mis fin vendredi à une controverse entre Flamands et Wallons qui empoisonnait la vie politique depuis près de 50 ans, mais les indépendantistes de la Flandre affûtent déjà leurs prochaines revendications.

Les députés ont formellement adopté à une large majorité, à 106 voix contre 42, et sous des applaudissements nourris, le projet de loi "scindant" l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, dit "BHV".

Cet espace de plus d'un million et demi d'habitants était considéré comme le dernier vestige de la Belgique bilingue. Depuis des décennies, les formations politiques flamandes réclamaient une séparation entre la capitale belge, majoritairement francophone, et l'entité Hal-



Vilvorde, située en Flandre néerlandophone mais où vit une importante minorité francophone.

Enfin, après d'interminables nuits de négociations, la réforme du statut de cet arrondissement électoral et

judiciaire avait été actée en septembre 2011, ouvrant la voie à la fin de la crise politique de plus de 500 jours qui paralysait la Belgique depuis juin 2010 et faisait craindre son éclatement.

Paradoxalement, le chef de gouvernement socialiste est

l'un des rares à exprimer son enthousiasme. Chez les autres hommes politiques comme dans la presse, domine plutôt un sentiment de soulagement prudent sur fond de lassitude.

Ainsi, sur le seul plan judiciaire, l'accord prévoit la création d'un parquet à Bruxelles et d'un autre à Hal et Vilvorde, où des magistrats francophones seront, toutefois, déployés pour traiter des conflits entre francophones. Des débats particulièrement ardues s'annoncent sur la suite des réformes institutionnelles et budgétaires prévues dans l'accord de gouvernement conclu entre les six partis de gauche, du centre et de droite de la coalition au pouvoir. Ces réformes visent à renforcer encore l'autonomie des régions, notamment sur le plan fiscal.

R. I.

DJEZZY

PARTENARIAT SOLIDE AVEC LES UNIVERSITÉS ALGÉRIENNES

Page 12



WINDOWS 8

Lancement en octobre prochain

Page 13



Windows 8
a new beginning

ATM MOBILIS



**Un partenariat
avec Air Algérie
pour la saison
Hadj 2012**

Page 12



DJEZZY

Partenariat solide avec les universités algériennes

Djezzy, l'opérateur leader de la téléphonie mobile, poursuit ses actions citoyennes en sponsorisant 08 universités algériennes dans le cadre de la cérémonie de remise des prix aux majors de promotions des universités.



Ainsi, les universités d'Alger 1, l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran, l'Université Mentouri de Constantine, l'Université Houari-Boumediene de Biskra, l'Université Abderahmane-Mira de Bejaïa, l'École des hautes études commerciales, l'Université Mohamed-Bougouera de Boumerdes et l'Université Mohamed-Khider de Biskra ont bénéficié du soutien de Djezzy. Ce parrainage s'inscrit dans le cadre de la mise en application du programme d'aide matériel et de soutien pédagogique au secteur de l'enseignement supé-

rieur, où Djezzy, partenaire du savoir, a fait cette année un investissement de taille pour chaque université conventionnée sur les quatre coins du territoire national.

Les conventions de partenariats qu'a

conclus Djezzy avec les 15 universités algériennes depuis 2009 s'inscrivent en ligne droite avec sa politique de ressources humaines qui fait de la valorisation des compétences la pierre angulaire de la stratégie de développement

du capital humain. Selon le communiqué de l'opérateur, il compte rééditer cette opération et donne ainsi rendez-vous aux autres universités algériennes pour bénéficier de projets similaires dans les mois à venir.

PROBABLE AMENDE DE 22 MILLIONS DE DOLLARS

Google soupçonné d'espionner Apple

Google sanctionné ! C'est ainsi qu'a titré le « Wall Street Journal ». La firme américaine est contrainte de payer une amende de 22,5 millions de dollars pour éviter un procès pour espionnage.

En effet, des soupçons de surveillance des utilisateurs du navigateur Internet d'Apple ont été

constatés à l'encontre de Google. Le quotidien américain, qui cite des sources proches de l'enquête, souligne que cette amende serait la plus élevée jamais infligée à une seule entreprise par le régulateur américain du commerce (FTC), même si son montant reste modeste au vu des revenus de Google qui génère une somme équivalente toutes les cinq heures environ.

Une dépêche de l'AFP rapporte, dans le même cadre, que Google et d'autres entreprises de publicité utilisaient des codes de programmation spéciaux, cachés dans les commandes de Safari, pour surveiller et enregistrer les habitudes de navigation sur Internet des utilisateurs du logiciel.

De son côté Google s'est défendu de toutes ces accusations qu'elle estime « infondée ».



ATM MOBILIS

Un partenariat avec Air Algérie pour la saison Hadj 2012

ATM Mobilis, premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, annonce la signature de conventions de partenariat avec Air Algérie pour la saison Hadj 2012 et la 45e Assemblée Générale de l'Organisation des Transporteurs Aériens Arabes.

L'opération consistera en la remise à nos 36.000 pèlerins, des lignes prépayées Mobilis, dotées

d'un crédit initial, des communications et de roaming à des tarifs préférentiels, fixés en accord avec les partenaires de Mobilis en Arabie Saoudite.

En plus de cette opération, la fourniture d'Ombrelles et des sacoches co-brandées par les logos d'Air Algérie et Mobilis.

La cérémonie sera également, l'occasion pour la signature de la convention concernant le parrainage de Mobilis de la 45ème

Assemblée Générale de l'Organisation des Transporteurs Aériens Arabes AACO, prévue du 05 au 07 Novembre 2012 à Alger.

La cérémonie de signature de ces deux conventions s'est déroulée au siège social de Mobilis, le Lundi 09 Juillet 2012, en présence de Monsieur Mohamed Salah Boulouf, PDG d'Air Algérie et de Monsieur Saad Damma, P-DG de Mobilis, ainsi que les cadres supérieures des deux entreprises.

SONY/GHMULTIMEDIA - TOMBOLA EURO 2012 40 gagnants en un mois !

Sony/GHmultimedia annonce aujourd'hui les noms des heureux gagnants de la grande « Tombola Euro 2012 ». Ainsi, 40 clients ont été tirés au sort.

En effet, les tirages au sort ont eu lieu au niveau du siège de GHmultimedia les 10, 17, 24 Juin 2012 et 1er Juillet 2012 en présence d'un huissier de justice. La même source précise que les gagnants se sont vu remettre des Ps Vita, ainsi que des Carte El Djazira Sport d'une validité de 12 mois pour les 10 chaînes sport.

Il est à rappeler que durant tout le mois de juin toute personne ayant acheté un produit Sony avec numéro de série pouvait envoyer soit un texto (coût non surtaxé) avec le numéro de série, soit sur la page fan Facebook, <http://www.facebook.com/SonyAlgerie>. Le tirage au sort se faisait chaque semaine au niveau du bureau Marketing en présence de l'huissier de justice.

En plus de cette tombola, les "élus" du tirage au sort pouvaient faire gagner automatiquement le revendeur du magasin où l'achat s'est effectué. Ce dernier gagne systématiquement une carte « El Djazira sport ».



Les heureux gagnants sont :

- Semaine 1 :**
- Berki Mouhend Abde Hamid de Bejaia
 - Smati Anissa d'Alger
 - Kourich Houari d'Oran
 - Slimani Naouel d'Alger
 - Boutiab Djamel d'Alger
 - Boutiab Djamel d'Alger
 - Chaid Reda d'Oran
 - Amazit Said d'Alger
 - Bounadjet Samir d'Alger
 - Kadri Fouad d'Alger

- Semaine 2 :**
- Abdi Mohamed d'Alger
 - Kecili Sofiane d'Alger
 - aida lekhdar d'Oran
 - Meziane Zoubida d'Alger
 - Amirate Yacine d'Alger
 - Oudailia Mohamed Reda d'Alger
 - Zabaïou haroune de Jijel
 - Hassani Farouk d'Alger
 - Rezoug Tarik d'Alger
 - Belkhouce Choukri d'Alger

- Semaine 3 :**
- Nebbad Ilias d'Alger
 - Monir Djejaouid d'Alger
 - Hamed Abd Erahman de Laghouat
 - Mezian Ahmed de Mascara
 - Hadjoudja Abdel Hamid de Laghouat
 - Amine Refis de Ghardaia
 - Benabdelah Fares d'Alger
 - Taïbi Adel d'Alger
 - Mechri Wassim d'Alger
 - Maafoune Saci de Setif

- Semaine 4 :**
- Chimeco Poruiof d'Oran
 - Guenauoui Karim d'Alger
 - Moussaoui Djamel d'Alger
 - abdeli Mohamed d'Alger
 - Allali Miloud de Bouira
 - Jellali Mounir d'Alger
 - Touil Farid d'Alger
 - Bliidi Mohamed d'Alger
 - Dimerdji Dalila d'Oran
 - Djebbour Youcef d'Alger

WINDOWS 8

Lancement en octobre prochain

Microsoft vient d'arrêter la date du lancement officiel de son prochain système d'exploitation Windows 8. C'est en octobre prochain que l'éditeur proposera cette version très attendue de son célèbre OS, selon les déclarations de son directeur financier Tami Reller lors de la conférence Microsoft's Worldwide Partner à Toronto.

Le géant de Redmond va proposer Windows 8 RTM (Release to Manufacturing) début Aout (la première

semaine plus exactement). Il s'agit, en fait, de la version finale qui est fournie aux constructeurs afin qu'ils l'intègrent dans leurs ordinateurs et tablettes.

Concernant le Windows Phone 8, Tami Reller n'a pas donné de précision quant à sa disponibilité ; L'OS mobile à venir partage pourtant le même cœur que Windows 8. Selon certaines indiscretions il sera lui aussi disponible en octobre prochain.



SONY MOBILE

Le siège mondial pourrait bientôt changer d'adresse



Le divorce étant consommé entre le géant japonais de l'électronique Sony et l'équipementier réseau suédois Ericsson, le siège du constructeur devrait être transféré selon le Xperia Blog, de Lund en Suède à la capitale nipponne Tokyo. Il n'est, en revanche, pas confirmé pour l'heure que ce déménagement concerne l'ensemble des équipes. En effet, on voit mal le constructeur tenter d'imposer un changement de cadre de vie aussi drastique aux centaines de salariés qui officient encore au siège de Lund. Parmi eux, on compte notamment les équipes techniques en charge du développement des Smartphones. Pour l'heure et en attendant la sortie des nouveaux Xperia en 2013, le déménagement est gelé même si on se doute que ces new Smartphones seront plus dans l'esprit Sony qu'Ericsson.

CROISSANCE DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE 4G

Plus de 9 millions d'abonnés dans le monde

Au moment où l'Algérie a du mal à lancer la téléphonie de troisième génération (3G), la téléphonie 4G rencontre un franc succès de par le monde. Selon l'institut de référence Idate, plus de 9 millions de personnes dans le monde avaient contracté fin 2011 un abonnement à la téléphonie mobile de quatrième génération (4G).

Cet institut s'est montré optimiste en estimant que d'ici 2016, la barre des 900 millions d'abonnés dans le monde sera largement franchie.

D'après la même source, cette croissance a été soutenue par les pays en voie de développement à l'image de l'Inde, la Chine, ainsi qu'au sein des zones Asie-Pacifique, Amérique latine et Moyen-Orient, et enfin à un moindre niveau en Europe.

«Pour l'Europe, la situation est différente. Le décollage prend plus de temps que prévu en raison de la disponibilité tardive des Smartphones et tablettes 4G en fréquence européenne», explique l'institut.



L'ÉTÉ EN MUSIQUE À RIADH EL FETH

Youssoufa en vedette

L'office Riadh El Feth en partenariat avec le ministère de la Culture organise la deuxième édition de l'été en musique à Alger. Cette édition qui avait commencé avec les festivités du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie a d'ores et déjà vu défiler des artistes nationaux et internationaux avec un public venu nombreux. Ces soirées musicales coïncident avec l'été et le mois de Ramadhan, une opportunité pour les Algérois de se détendre surtout qu'il y a un déficit de lieux de divertissement.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La prochaine vedette que les Algérois, surtout les jeunes, pourront découvrir après demain c'est la star française Youssoufa.

De son vrai nom Youssoupha Mabiki, il est un rappeur français d'origine congolaise.

Youssoupha est né le 29 août 1979 à Kinshasa. Sa mère est d'origine sénégalaise et son père est le musicien et homme politique kino-congolais Tabu Ley Rochereau. Après être né et avoir passé une partie de son enfance au Congo Kinshasa, il arrive à Béziers à 10 ans, où il grandit avant de partir s'installer chez sa tante à Osny. Venu dans l'hexagone pour y poursuivre sa scolarité, il réside à Cergy, jusqu'à sa rentrée en seconde avant de déménager à Sartrouville dans les Yvelines. Il passe son Bac et il obtient la meilleure note de l'académie de Versailles (18/20) à l'oral de français et s'oriente ensuite vers des études de médiation culturelle et communication à Roanne et La Guillotière jusqu'à la maîtrise (bac+4).

Son premier groupe est celui des Frères Lumières monté avec deux amis avec qui il sort un maxi. Après plusieurs projets dont l'album *Tendance* du groupe Bana Kin (avec Sinistre Kozi Philo et Mic genie), il sort fin 2005 un Street DVD : *Éternel recommencement* puis signe chez Hostile. Après avoir fait les premières parties de plusieurs rappeurs américains renommés (50 Cent, Snoop Dogg, Busta Rhymes, Nas, Method Man, Redman), il sort son premier album solo en mars 2007 sous le nom de *À chaque frère* alors qu'il avait d'abord envisagé de le nommer *Négritude*. L'album comporte des featurings tels que Diam's, Kool Shen, S'Pi & Mike Génie et il s'en est vendu 50 000 exemplaires. Cette même année, il intervient aussi comme professeur d'écriture dans l'émission de télé réalité musicale Popstars.

Le 25 mars 2009, le journaliste Éric Zemmour porte plainte contre lui pour «menaces de crimes et injure publique», et remporte son procès contre Youssoupha, après la mise en ligne de la chanson *A force de le dire*, teaser de l'album *Sur Les Chemins Du Retour*, dans laquelle Zemmour est cité nommément : «*A force de juger nos gueules, les gens le savent, qu'à la télé souvent les chroniqueurs diabo-*



lisent les banlieusards, chaque fois que ça pète on dit qu'est nous, j'mets un billet sur la tête de celui qui fera taire ce con d'Éric Zemmour». Le 2 juillet 2012, La cour d'appel de Paris a finalement jugé que ces propos n'étaient pas diffamatoires car ils «*n'excédaient pas les limites admissibles en matière de liberté d'expression artistique*». Ce jugement interfère donc le précédent, datant du 26 octobre dernier. A cette époque, le tribunal correctionnel de Paris avait rendu un jugement défavorable au rappeur, l'obligeant à verser une somme en guise de dommages et intérêts au chro-

niqueur : 800 avec sursis, la directrice de son label EMI, Valérie Queinnec, devait payer 500 avec sursis, et ils devaient tous deux également payer 1 000 de dommages et intérêts et 2 000 de frais de justice à Eric Zemmour.

Le chanteur, connu pour son engagement pour la non-violence, précise dans une interview antérieure au journal *Le Parisien* qu'il s'agit de le faire taire non par la force mais par des arguments : «*Le faire taire, c'est le remettre en place... Les paroles ne parlent ni de meurtre, ni d'agressions, ni de blessures... Je n'ai ni l'envie de le faire tuer*

ni de le priver de sa liberté d'expression. Le faire taire, c'est le remettre en place, le mettre face à ses propres contradictions ». Il dispose également d'une tribune dans le quotidien *Le Monde*, dans laquelle il reprend les mêmes arguments de défense, fustige «*le fantasme du rappeur-gangster* », et met son procès en perspective avec ceux qu'avaient connu les groupes NTM, La Rumeur, Sniper, Monsieur R ou Orelsan, qui se sont tous soldés par un non-lieu. Son deuxième album sort finalement le 12 octobre 2009 avec une version expurgée du titre polémique (où le nom de Zemmour est brouillé). Suite au succès de l'album, l'artiste effectue une tournée internationale. Afin d'annoncer son futur album, il sort une Digi-tape (Mixtape disponible seulement en téléchargement légal) au cours de l'année 2011 intitulée *En noir & blanc* où l'on peut retrouver des inédits et des remix. Cela fera patienter le public jusqu'au 23 janvier 2012, date à laquelle sort son troisième album sous le nom de *Noir D*.

Le 23 janvier 2012 sort *Noir D* et comptabilise 16142 ventes la 1ère semaine, se plaçant en 1ère position des ventes d'albums rap. Il faut noter qu'il était déjà dans le top des ventes numériques lorsque l'album n'était encore qu'en précommande.

Sur l'album on retrouve des collaborations avec Taipan, Corneille, S-Pi, Sam's, Indila, LFDV et même son père Tabu Ley Rochereau, artiste de rumba congolaise. On retrouve aussi l'apparition surprenante de Kery James dans le morceau *La vie est belle*, extrait de son dernier album.

En janvier 2012, François Hollande lui propose de rapper pour sa campagne mais Youssoupha refuse.

K. H.

FILM *EL DJAZIRA* DE AMINE SIDI BOUMÉDIÈNE

Premier coup de manivelle

Le premier tour de manivelle du film "El Djazira" (l'île) du réalisateur Amine Sidi Boumediène a été donné jeudi à Alger, a fait savoir le producteur Yacine Bouaziz. C'est l'histoire d'un individu qui a vécu en retraite dans une île lointaine et qui doit s'adapter à son retour au pays à de nombreux changements.

Le réalisateur qui a écrit le scénario du film met en relief les problèmes des jeunes qui ont opté pour l'exil.

Des séquences du film seront tournées dans des espaces ouverts à Alger sous la supervision d'une équipe de professionnels de "Thala productions". Amine Sidi Boumediène et Yacine Bouaziz entreprennent ainsi leur seconde expérience cinématographique après "Demain Alger" produit en 2010 et qui a obtenu le second prix du court métrage du 7ème festival international du film oriental de Genève (28 avril-6 mai dernier).

"Demain Alger" qui raconte une histoire qui s'est déroulée la veille des événements du 5 octobre 1988 a également participé au 34ème festival international du court métrage de Clermont-Ferrand (France).

APS

DIVORCE À LA MUSULMANE... DE AMARA LAKHOUS

L'univers des émigrés de Rome

L'écrivain algérien d'expression arabe et italienne Amara Lakhous explore, dans son deuxième roman qu'il a intitulé *Divorce à la musulmane a viale Marconi*, l'univers des immigrés dans la ville de Rome (Italie) dans un contexte de lutte antiterroriste et de montée du racisme et de l'extrémisme religieux.

Pour la version française, le livre traduit de l'italien est codécrit par Barzakh (Algérie) et Actes Sud (France). L'anthropologue et romancier croise les histoires de Christian Mazzari, un interprète italien arabophone engagé par les services secrets italiens pour surveiller les activités d'immigrés de confession musulmane (Égyptiens, Marocains, Bengalais...) soupçonnés de liens avec le

terrorisme international. Les personnages gravitent autour de "Little Cairo" (Petit Caire), un taxiphone qui leur sert de lieu de vie et de débat, et de Safia, une jeune maman égyptienne installée à Rome doublement victime, du racisme à cause de son voile et de l'enfermement imposé par son époux, Saïd, un extrémiste religieux qui finira par la répudier. En alternant les monologues des deux principaux personnages, Amara Lakhous dépeint, à partir de deux points de vue différents, la vie des travailleurs immigrés de culture musulmane, en butte à la précarité et à la prégnance d'un discours politico-religieux, en partie porté par le rejet de l'intervention américaine en Irak en 2003 et adossé aux chaînes satellitaires arabes les plus

influentes. Une occasion aussi pour le romancier de mettre à mal les clichés qui sévissent de part et d'autre (Italiens et immigrés), par le biais de l'ironie de Safia, rebaptisée Sofia, et de situations burlesques vécues par Christian, devenu Issa l'immigré tunisien, infiltré dans la communauté de "Little Cairo" pour déjouer un projet d'attentat terroriste dont le propriétaire du taxiphone serait l'instigateur. Né en 1970 à Alger, Amara Lakhous vit en Italie depuis 1995. Son premier roman *Choc des civilisations pour un ascenseur Piazza Vittorio* a été salué par la critique italienne et a reçu plusieurs prix dont le Prix des libraires algériens en 2006.

APS

SEVRAGE

Les kilos post-cigarette ne sont pas inéluctables

Le sevrage entraîne une prise de poids de 4,7 kilos en moyenne qui survient surtout le premier mois. Il y a une bonne et une mauvaise nouvelle dans l'étude que vient de publier le Pr Henri-Jean Aubin, addictologue à l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif). La mauvaise : l'arrêt du tabac entraîne une prise de poids de 4,7 kilos en moyenne après un an d'abstinence. «C'est plus que ce qu'on pensait, indique le Pr Aubin. On estimait depuis vingt ans à 3 kilos environ le surpoids lié à un sevrage tabagique.»

Les effets de l'arrêt du tabac sur la silhouette sont très variables d'un individu à l'autre. Mais l'étude publiée dans le *British Medical Journal* (BMJ) du 10 juillet contient aussi une note d'espoir. La prise de poids n'est pas inéluctable, car les effets du sevrage sur la silhouette sont très variables d'un individu à un autre. Un quart des anciens fumeurs aura pris moins d'un kilo, ou aura maigri, un an après avoir mis fin à sa dépendance, tandis qu'un quart aura pris plus de 8 kilos. Or, rien ne permet de prédire, avant la tentative, dans quel groupe le fumeur se trouvera. L'étude relève que le fait d'avoir recours à une aide médicamenteuse (Champix, Zyban ou substituts nicotiques) ne diminue pas la prise de poids à un an.

Le lien entre sevrage tabagique et tendance à s'arrondir est établi de longue date. La nicotine contenue dans les cigarettes brûle des calories qu'il va falloir dépenser autrement après l'arrêt. En outre, pour des raisons physiques comme psychologiques, le sevrage s'accompagne souvent d'une envie irrésistible de grignoter et d'une difficulté à ressentir la satiété en fin de repas. L'effet coupe-faim de la nicotine explique la différence de corpulence entre fumeurs et non-fumeurs, ces derniers pesant 3 kilos de plus, en moyenne, que les premiers.

Un facteur d'échec

L'étude du BMJ retrace la dynamique de la prise de poids. Les chercheurs ont compilé les résultats de 62 recherches scientifiques ayant mesuré le nombre de kilos pris lors d'une abstinence complète, contrôlée



par des mesures biologiques. Ils relèvent que la prise de poids est très nette les deux premiers mois, puis qu'elle ralentit très fortement à partir du sixième. Plus le temps passe, moins le sevrage a d'impact. Cette information est essentielle, selon le tabacologue, qui veut rassurer ses patients : «Ils ne doivent surtout pas paniquer, car ils ne grossiront pas longtemps au rythme inquiétant des premières semaines.»

La peur de prendre du poids est le premier facteur d'échec pour de nombreux fumeurs, en particulier les femmes. «Sans éluder ce sujet, il est important de rappeler que le bénéfice pour la santé sera toujours supérieur au risque lié à la surcharge pondérale», souligne le Pr Daniel Thomas (Pitié-

Salpêtrière, Paris). Quelques recettes de bon sens permettent de conserver une ligne acceptable, malgré l'arrêt. Première d'entre elles, pratiquer une activité physique régulière (au moins trente minutes de marche par jour) pour dépenser les calories qui étaient absorbées par la nicotine. Sans faire de régime, il est bien sûr conseillé de manger sainement, en évitant le grignotage, les sucreries, etc. Une étude a montré que les femmes se disent prêtes à supporter une prise de poids de 2,3 kilos en moyenne avant le sevrage, mais que ce seuil augmente une fois qu'elles ont réussi à se libérer de leur cigarette.

Quelques conseils pour gérer son alimentation

lors du sevrage

Il est possible d'anticiper la prise de poids liée au sevrage tabagique par quelques mesures simples. Le site Tabac Info Service délivre quelques conseils forts utiles. D'abord, tenir un journal de bord de son alimentation pour noter tout ce qui est avalé pendant et entre les repas. Justement aujourd'hui, vendredi 13 juillet, dans une étude publiée par la Revue de l'Académie américaine de nutrition, des chercheurs analysent l'efficacité de différentes stratégies pour maigrir. S'ils ne donnent pas de recettes à proprement parler, ils prodiguent quelques règles ayant fait scientifiquement la preuve de leur efficacité. En premier lieu, effectivement, le simple fait de tenir un journal où l'on note scrupuleusement ce que l'on mange permet déjà de perdre 2,5 kilos (par rapport à ceux qui ne le font pas) ; ne pas sauter de repas permet de diminuer son poids de 3,5 kilos ; ne pas déjeuner au restaurant (en général) est un atout pour réduire son poids de 2 kilos. «Il est difficile de modifier la manière de se nourrir si l'on n'a pas conscience de ce que l'on absorbe», affirment les auteurs qui pensent aussi que le fait de sauter des repas modifie la manière dont l'organisme métabolise les calories.

Des différences de poids faibles



Mais les écarts de poids ne sont pas entre les souris ayant reçu le traitement et les autres ne sont pas extrêmement élevés. Au terme d'un régime hypercalorique, les animaux ayant été traités ont atteint environ 105% de leur poids initial. Les secondes, 115%. Ces premières expériences ne sont donc qu'une première étape vers un vaccin contre l'obésité, comme le souligne le Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste à l'hôpital Necker de Paris.

Cinq cas d'infection au virus du Nil occidental dans la banlieue d'Athènes

Cinq cas d'infection au virus du Nil occidental transmis par des moustiques infectés ont été enregistrés depuis début juillet dans la banlieue balnéaire du sud d'Athènes, a indiqué vendredi le Centre de contrôle et de prévention des maladies (Keelpno). Le virus, transmis par des moustiques infectés, a contaminé depuis le 7 juillet trois sexagénaires, un quadragénaire et un jeune homme de 18 ans, résidant au Pirée, le port d'Athènes, au Phalère et à Hellenikon. Les deux premiers ont été soignés avec succès, les trois nouveaux cas étaient hospitalisés pour des symptômes "affectant le système nerveux central", a précisé le Centre. Ces cas marquent la réapparition du virus dans le pays après une flambée pendant l'été et l'automne 2011, où 101 cas avaient été signalés, et neuf décès enregistrés, selon une notice d'information du Keelpno postée sur son site. L'âge moyen des malades était de 70 ans.

Ce virus a jusqu'à présent surtout frappé la région de Macédoine, à proximité de fleuves et lacs, sur une zone s'étendant des localités centrales de Larissa jusqu'aux abords de Salonique, la deuxième ville du pays. Des cas avaient aussi été signalés l'année dernière dans la région de la capitale, dans la zone agricole de l'est et industrielle de l'Ouest. Le Keelpno a relancé une campagne d'information auprès du public sur les mesures de prévention, dont l'usage d'insecticides et la limitation de l'arrosage pour éviter la stagnation d'eau. Le virus du Nil occidental peut donner des symptômes ressemblant à la grippe et des complications telles que méningites et encéphalites. La maladie peut conduire à la mort.

Bientôt un vaccin contre l'obésité ?

Des scientifiques américains se sont lancés dans la recherche d'un vaccin contre l'obésité. Ils ont obtenu des premiers résultats sur des souris, publiés dans le *Journal of Animal Science and Biotechnology*. Bientôt un vaccin contre l'obésité ? C'est vers ce but que tend une étude américaine, dirigée par la société BraaschBiotech. Les premiers résultats de leurs expériences sur des souris ont été publiés le *Journal of Animal Science and Biotechnology* et relayés par le Figaro. Le projet vient du constat que l'hormone de croissance associée à une protéine (IGF-1) accélère le métabolisme. Comprendre : dans un monde parfait ces deux molécules entraîneraient une perte de poids. Mais en réalité, la présence d'une hormone appelée "somatostatine" bloque leur action. Les scientifiques ont donc voulu neutraliser ses effets. Pour ce faire, ils ont modifié la formule de la somatostatine et l'ont injecté aux souris. Leur organisme a ainsi pu produire des anticorps pour neutraliser l'hormone. Résultat : les souris vaccinées ont perdu de poids.

CHAMPIONNAT ARABE U20 : ALGÉRIE – TUNISIE AUJOURD'HUI EN DEMI-FINALE

Les Verts à un pas du bonheur

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U-20) affrontera, aujourd'hui à Amman en Jordanie, son homologue tunisienne en demi-finale de la Coupe arabe de la catégorie.

PAR MOURAD SALHI

L'Algérie qui a terminé en tête du groupe B avec 7 points au compteur, tentera aujourd'hui de rester sur sa lancée. A ce stade de la compétition, la tâche des Algériens ne s'annonce guère une simple sinécure contre une bonne formation de Carthage emmenée par son nouvel entraîneur, l'ancien international tunisien Adel Sellimi. La sélection algérienne s'est qualifiée mardi passé, à l'issue de son large succès aux dépens de la Mauritanie (3-0). De son côté, la Tunisie qui évolue dans le groupe C, a arraché son billet qualificatif pour les demi-finales après sa victoire mercredi passé sur l'Irak sur le score de 5 buts à 3. Les deux équipes algérienne et tunisienne se sont déjà rencontrées à deux reprises en amical en juin dernier au Centre technique national de Sidi Moussa. Les Verts entraînés par le Français Jean-Marc Nobilo, avaient remporté le premier match sur le score de 2 buts à 1, avant de s'incliner lors du second sur le score de 2 buts à 0. Le



Championnat arabe des nations U20, constitue une belle étape de préparation pour la sélection algérienne en prévision du championnat d'Afrique des nations, prévu en mars 2013 en Algérie, lors duquel elle ambitionne de décrocher l'un des quatre billets qualificatifs au Mondial de la même saison. Le rendez-vous d'Amman reste également un bon test pour le coach national, Jean Marc Nobilo, de prouver ses qualités. Après un premier test qualifié d'un échec, et même si son programme s'inscrit à long terme, le coach national n'a plus droit à l'erreur s'il veut poursuivre son travail en toute sérénité. Lui qui a consacré tout son temps (plus d'un mois) à la prospection dans l'optique de trouver

les jeunes talents qui méritent leur place en équipe nationale, devra désormais mettre en place son plan de travail en prévision des prochaines échéances internationales. Par ailleurs, avant le départ pour la Jordanie, Nobilo avait programmé quatre joutes amicales dont deux face à ce même adversaire et deux autres face au Niger, remportées par les coéquipiers du capitaine Ferhat. L'autre demi-finale opposera, l'Arabie Saoudite classée 1ère du groupe A à la Libye meilleure 2e des trois groupes. Les qualifiés de ce tour animeront la finale prévu vendredi prochain 18 juillet.

M.S.

BASKETBALL- AFRO-BASKETBALL 2013 (ÉLIMINATOIRES ZONE 1)

L'Algérie doit impérativement s'imposer face au Maroc



La sélection algérienne de basket-ball doit impérativement s'imposer face au Maroc lors du tournoi de qualification Zone 1 prévu du 15 au 17 juillet à Staouéli (Alger) afin d'assurer sa participation au championnat d'Afrique des nations (Côte d'Ivoire 2013). Ce tournoi de qualification à l'Afro-basket 2013 concerne les pays de la Zone 1, l'Algérie, la Libye, et le Maroc. La Tunisie tenante du titre est qualifiée d'office. Après le forfait

de la Libye, une correspondance de la FIBA-Afrique concernant la formule à adopter lors du Tournoi d'Alger, stipule que le classement du Maroc (8^e continentale) fait gagner automatiquement une place qualificative à la Zone 1 (3 au lieu de 2). Ainsi, si ce principe est maintenu, l'Algérie et le Maroc sont automatiquement qualifiés avant même de disputer le moindre match. Le directeur technique national (DTN), Abderezak Belkadi, a affirmé à l'APS que "le

+Cinq+ national doit absolument s'imposer face au Maroc pour éviter toute confusion", a-t-il dit. "Une réunion technique est prévue samedi (18h00) à l'hôtel Samitel de Zeralda afin de déterminer l'ordre des rencontres", a ajouté le DTN national. Concernant la sélection algérienne, le manager général Faïd Bilel, qui a exercé pendant deux saisons dans le championnat marocain (Fès et Tanger), a estimé que "la sélection marocaine est une habituée des rendez-vous continentaux malgré le rajeunissement de son effectif", a-t-il déclaré à l'APS. "Le Maroc est une équipe qui pratique un basket très agressif en défense et possède d'excellents joueurs qui évoluent dans un championnat bien meilleur que le nôtre", a ajouté Faïd. S'agissant de la préparation de la sélection nationale, Faïd et l'entraîneur américain Sean Whalen ont axé leur travail sur l'aspect psychologique et la fraîcheur physique. "Notre objectif est de donner un nouveau souffle au basket algérien, après une absence de l'Afro-basket lors des deux dernières éditions. Nous devons impérativement nous qualifier devant notre public", a déclaré Faïd. La sélection marocaine est déjà à pied d'oeuvre à Alger depuis le 10 juillet, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB).

HANDBALL- CAN-2012 DE HANDBALL (CADETS ET JUNIORS)

Les Algériens dans des groupes difficiles

Le tirage au sort des 7^e championnats d'Afrique des Nations de handball 2012 de la catégorie Cadets, effectué vendredi à Abidjan (Côte d'Ivoire), a mis la sélection algérienne des cadets dans le groupe B. Outre l'Algérie, le groupe B est composé de l'Egypte, l'Angola, la Libye, le Congo et la Guinée, tandis que le groupe A comporte la Tunisie, du Maroc, du Gabon, de la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo. Par ailleurs, le tirage au sort des 18^e championnats d'Afrique de la catégorie juniors a mis la Tunisie dans le groupe A aux côtés de l'Angola, le Gabon, le Mali, et la Côte d'Ivoire. La poule B de cette même catégorie regroupe l'Egypte, l'Algérie, la Libye, le Maroc, le Congo et la Guinée. Les championnats d'Afrique Cadets et Juniors auront lieu à Abidjan respectivement du 22 au 29 août et du 28 août au 4 septembre 2012. (APS)

ESTUNIS

Youcef Belaili qualifié face à l'ASO Chlef

La nouvelle recrue de l'ES Tunis, l'Algérien Youssef Bèlaïli est désormais qualifié pour prendre part aux prochains matches de son équipe, après avoir reçu sa lettre de sortie. L'entraîneur de l'Espérance, Nabil Maaloul, pourra ainsi compter sur les services de l'ex-attaquant du MC Oran, lors de la prochaine rencontre des "Sang et Or" face à l'ASO Chlef, comptant pour la 2^e journée de la poule "A" de la Ligue des champions d'Afrique, prévue vendredi 20 juillet à Radès (Tunis). L'international olympique algérien, qui a rejoint l'ES Tunis pour trois ans a manqué le premier match de l'ES Tunis contre Sunshine Stars du Nigeria (2-0) disputé la semaine dernière.

Saïd Mehamha signe à la JSM Béjaïa

Le milieu de terrain algérien Saïd Mehamha, en fin de contrat avec l'Olympique Lyonnais (Ligue 1 française) s'est engagé pour deux ans avec la JSM Béjaïa (Ligue 1 professionnelle algérienne de football), a annoncé vendredi le vice-champion d'Algérie sur son site officiel. "L'ex-sociétaire de l'Olympique Lyonnais, Saïd Mehamha vient de parapher un contrat de deux ans avec la JSMB. Après plusieurs jours de négociations, la direction du club et l'agent du joueur, ont finalement trouvé un accord pour le transfert de l'ex-gones à la JSMB. Mehamha qui évolue au poste de milieu offensif rejoindra le groupe dans les prochains jours", a précisé la même source. Agé de 21 ans, il était arrivé à l'OL en 1997, à l'âge de six ans. Malgré plusieurs sélections en équipes de France de jeunes (U17 et U19 notamment), il n'est jamais apparu avec l'équipe première du club rhodanien. A la JSM Béjaïa, Mehamha retrouvera l'ancien défenseur nantais Omar Benzerga qui avait rejoint les rangs du club algérien cet été. Il est la huitième recrue du club. Le petit milieu de terrain, qui n'entraîne pas dans les plans de l'entraîneur de Lyon Remi Garde, avait effectué plusieurs essais à Lens, à Tours puis à Lausanne en Suisse.

MC Alger

Hachoud s'engage pour 2 ans avec le club algérois

Le défenseur international algérien, Abderrahmane Hachoud, en fin de contrat avec l'ES Sétif, s'est engagé vendredi avec le MC Alger (Ligue 1 professionnelle) de football, a-t-on appris auprès du club algérois. Le latéral droit des Verts (24 ans) a paraphé un contrat de deux saisons moyennant un salaire mensuel de trois millions de dinars, selon la même source. C'est un "retour au bercail" de Hachoud qui a fait ses débuts au MCA avant d'aller monnayer son talent au CA Bordj Bou Arreridj puis à l'ES Sétif. C'est la sixième recrue estivale du doyen des clubs algériens après l'engagement de Kacem Mahdi et Bachiri (JSM Béjaïa), Meklouche (USM Alger), Ouali (Paradou AC) et Djemilli (GB/WA Tlemcen). Le MCA a également enregistré l'arrivée d'un nouvel entraîneur : le Français Prick Lewig (62 ans) qui a dirigé l'ASEC Mimosa (Côte d'Ivoire) et le Club Africain (Tunisie). Les Vert et Rouge sont en stage d'inter-saison à Wisla (Pologne) depuis le 4 juillet et devraient regagner le pays dimanche prochain.

SHENHUA

Drogba accueilli dans la liesse

L'international ivoirien Didier Drogba a été accueilli samedi par environ 750 fans en liesse à son arrivée à Shanghai, où il a signé un contrat de deux ans et demi qui devrait faire de lui l'un des joueurs les mieux payés au monde.

Les supporters, vêtus pour la plupart d'un maillot "Drogba 11", s'étaient levés à l'aurore pour être à 07H55 à l'aéroport, éloigné d'une trentaine de km de la mégapole chinoise. "Maintenant que nous avons Drogba, Shanghai n'est plus une ville comme une autre. C'est une méga-ville mondiale", a déclaré à l'AFP Lu Xiaobo, la voix tremblant d'émotion. "C'est le meilleur moment de ma vie en tant que fan de Shenhua, je n'oublierai jamais ce jour, jamais", a affirmé un autre supporter, Wang Zhun, hors d'haleine. Surexcités, les fans ont scandé le nom de leur idole lorsque le joueur est apparu dans le hall des arrivées, entouré d'un important dispositif de maintien de l'ordre. Drogba a salué ses admirateurs d'un très large sourire, s'arrêtant pour serrer des mains et signer quelques autographes au milieu des cris et sous le regard intrigué



d'autres usagers de l'aéroport se trouvant par hasard au milieu du chaos. Les supporters agitaient des bouquets de fleurs, brandissaient des drapeaux ivoiriens ou des pancartes souhaitant la bienvenue à l'attaquant. Certains avaient du mal à contenir leur émotion et

une admiratrice a même fondu en larmes. Début contre Changchun mercredi ? Drogba, 34 ans, qui a signé le 20 juin un contrat de deux ans et demi avec Shenhua, devrait saluer ses fans à cette occasion, mais ne jouera pas avant un match contre Changchun

(nord-est) mercredi. Son nouveau club, qui occupe actuellement la 13e place sur 16 du championnat de Chine, a déjà connu trois entraîneurs depuis le début de saison, le Français Jean Tigana, remplacé dans un premier temps par son compatriote Nicolas Anelka, puis par l'Argentin Sergio Batista. Dans le sud de la Chine, Marcello Lippi, sélectionneur de l'Italie championne du monde en 2006, est devenu en mai le nouvel entraîneur de Guangzhou Evergrande, tandis qu'un autre club de Canton, Guangzhou R&F, vient de s'offrir l'attaquant nigérian Ayegbeni Yakubu. "Je suis content de relever un nouveau défi et d'expérimenter une nouvelle culture", avait déclaré Drogba le mois dernier, au moment de signer avec Shenhua. Il avait ajouté espérer "promouvoir le football chinois à travers le monde et améliorer les relations entre la Chine et l'Afrique".

CASILLAS

«Ce qui m'intéresse c'est le Real Madrid»



Le gardien de but du Real Madrid, Iker Casillas, a déclaré qu'il respectait le FC

Barcelone et Pep Guardiola. "Je respecte Barcelone et ce que Guardiola

a fait, mais ce qui m'intéresse c'est le Real Madrid et essayer de gagner le plus de trophées possibles. Nous allons commencer la saison d'une bonne manière face à Valence une équipe qui joue très bien et qui rend toujours les choses compliquées. Le but est de continuer à gagner des titres. Je veux remporter les quatre compétitions avec Madrid : la Liga, la Supercoupe d'Espagne, la Coupe du Roi et la Ligue des Champions. Une victoire en Ligue des Champions puisque ce serait le 10ème. La saison dernière nous étions aux portes de la finale, cette fois-ci nous voulons gagner. Le Ballon d'Or devrait être remporté par un joueur qui le mérite. On dit que je peux le remporter mais ce n'est pas quelque chose qui m'obsède. Les gardiens de buts ne sont pas les favoris pour ce genre de trophées, mais je pense que nous avons aussi le droit de remporter le Ballon d'Or", a déclaré Iker Casillas.

Arsenal abat sa dernière carte dans le dossier Van Persie

D'après le Daily Mail, Arsenal a encore un mince espoir de parvenir à convaincre Robin Van Persie de rester. "J'y ai longtemps réfléchi, et j'ai décidé de ne pas prolonger mon contrat. Vous, les fans, avez totalement le droit de ne pas être d'accord avec mon point de vue et je respecterai vos opinions". Par ces quelques mots publiés sur son site officiel, Robin Van Persie (29 ans) mettait Arsenal en émoi. Un temps abattu par cette annonce, les Gunners ont décidé de réagir. Ils espèrent que l'international néerlandais fera volte-face et liera son avenir à celui du club. Le Daily Mail a même eu vent qu'en interne, les Londoniens sont plutôt optimistes quant à l'issue du dossier. La publication britannique révèle qu'une réunion se tien-

dra la semaine prochaine entre les différentes parties. Un entretien de la dernière chance en somme au cours duquel les Canonniers entendent faire tout ce qui est leur pouvoir pour faire changer leur buteur d'avis. En jouant le tout pour le tout, Arsène Wenger espère surtout gagner du temps. Si rien de positif ne naît de cette discussion, il ordonnera à sa direction de vendre l'ancien pensionnaire de Feyenoord au plus vite (Manchester City est très intéressé, Manchester United et la Juventus Turin en embuscade), histoire de pouvoir réinvestir sur le marché avant le début de la saison. L'ultimatum et les dernières cartes d'Arsenal convaincront-elles Robin Van Persie ? Réponse dans les jours qui viennent.



Milan AC

Tevez dans le viseur

Le Milan AC a ciblé en priorité Carlos Tevez, l'attaquant argentin de Manchester City. Histoire de compenser le départ annoncé de Zlatan Ibrahimovic au Paris Saint-Germain. Alors que Zlatan Ibrahimovic est en partance pour le Paris Saint-Germain, le Milan AC a relancé la piste menant à Carlos Tevez (28 ans), l'attaquant international argentin de Manchester City, dont le contrat expire en juin 2014. Même si d'autres dossiers sont aussi à l'étude, notamment ceux de Leandro Damiao (Internacional Porto Alegre) et Edin Dzeko (Manchester City). Egalement courtisé par l'AS Rome, Mattia Destro (21 ans, Sienne) pourrait lui compenser un éventuel départ du Brésilien Robinho (28 ans), toujours suivi de près par Santos.

Chelsea avance sur Oscar

Interrogé par Radio Gaucha, le président de l'Internacional, Giovanni Luigi, a révélé avoir reçu une demande de renseignements pour Oscar. "Ce n'était pas une offre, c'était plutôt comme une enquête, a-t-il déclaré. Nous disons seulement que le chiffre doit changer."

Danijel Pranjić rejoint le Sporting Portugal

L'international croate Danijel Pranjić, en fin de contrat avec le Bayern Munich, s'est engagé pour trois ans en faveur du Sporting Portugal, a indiqué vendredi le club lisboète sur son site officiel. Le milieu croate, qui a signé un engagement de trois années tentera de relancer sa carrière après une saison difficile avec le club bavarois. "Le contrat sera valable jusqu'au 30 juin 2015 et la clause de résiliation a été fixée à 15 millions d'euros", a précisé son nouvel employeur. Agé de 30 ans, Pranjić qui peut également évoluer comme défenseur latéral n'avait disputé que douze matches la saison passée en Bavière.

Maxi Rodriguez quitte Liverpool

Le club de Liverpool (Premier League) a annoncé vendredi sur son site officiel le départ du milieu de terrain argentin Maxi Rodriguez. "Tout le monde à Liverpool souhaite remercier Maxi pour sa contribution au club, et lui souhaite le meilleur pour le futur" peut-on lire sur le site. Maxi Rodriguez est arrivé en 2009 et a joué 73 matches pour 17 buts sur les bords de la Mersey. Agé de 31 ans, l'ancien international argentin devrait repartir dans son pays d'origine du côté du Newells Old Boys.

Le Milan AC fixe le prix de Robinho !

Après Thiago Silva et Zlatan Ibrahimovic, un autre joueur pourrait également faire ses valises. Il s'agit de Robinho. En effet ce dernier serait également annoncé sur le départ. Dans le besoin d'argent, les Rossoneri vont proposer leur joueur à plusieurs clubs pour la somme de 15 millions d'euros. Des équipes brésiliennes ainsi que Malaga seraient sur les rangs.

Kombouaré se paie Manchester City !

Depuis la fin du mois de juin, Antoine Kombouaré est l'entraîneur du club saoudien de Al-Hilal. Et pour son premier match, l'ancien entraîneur du PSG s'est offert une victoire de prestige. En effet, Al-Hilal affrontait Manchester City, vendredi, lors d'un match amical. Une rencontre a priori déséquilibrée mais les hommes de Kombouaré ont profité de l'absence d'un grand nombre d'internationaux du côté des Citizens pour s'imposer sur le plus petit des scores (0-1). Le seul but de la rencontre a été inscrit par Alabed à la 70e minute. Une superbe victoire donc pour Al-Hilal, qui se relève d'une belle manière après avoir lourdement chuté face au club roumain de Cluj la semaine dernière (5-0).

Cuisine

Sardines farcies



Ingrédients :
1 kg de sardines
1 gros bouquet de persil haché
1 gousse d'ail
2 c. à soupe de fromage râpé
3 c. à soupe de chapelure
Huile, farine.
Sel, poivre

Préparation :
Nettoyer les sardines, les ouvrir sans séparer les deux moitiés, retirer l'arête centrale. D'autre part, hacher le persil, le mélanger à l'ail pilé, au fromage et à la chapelure, saler, poivrer. Lier le tout avec un peu d'huile. Disposer la moitié des sardines sur la table de travail, partie ouverte vers le haut, y répartir la farce préparée, recouvrir avec l'autre moitié des sardines, partie ouverte contre la farce. Passer chaque sandwich de sardine dans la farine et les faire frire à l'huile dans 2 ou 3 poêles 5 mn de chaque côté (3 ou 4 sardines farcies à la fois). Les retourner avec précaution à l'aide de 2 spatules. Egoutter soigneusement et servir avec une sauce tomate à volonté. Une autre idée de farce pour les sardines : 1 échalote, une poignée de mie de pain, 2 c à soupe de fines herbes hachées (estragon, persil, ciboulette), sel, poivre, jus de citron, 1 œuf pour lier.

Gâteau aux pruneaux



Ingrédients :
250 g de farine
125 g de sucre en poudre
1 l de lait
4 œufs
150 g de pruneaux
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
20 g de beurre
Infusion de thé pour macérer

Préparation :
Faire macérer les pruneaux dans du thé. Dans un grand saladier, verser la farine, 1 pincée de sel et casser les œufs ; bien mélanger en évitant les grumeaux. Ajouter lait, sucre et eau de fleur d'oranger, remuer encore. Egoutter les pruneaux, les incorporer à la préparation. Beurrer un moule, y verser la pâte et enfourner à four très chaud (thermostat 9, 270°C), puis au bout de 10 minutes, baisser le four (thermostat 7, 210°C). Laisser cuire 35 minutes.

SOINS CHEVEUX

Comment couper sa frange

haitez garder. Puis, coupez tout au long de cette bande les cheveux qui dépassent.

Pour une frange dégradée

Coupez d'abord la mèche du centre, bien droit, à la longueur désirée. Coupez la frange de chaque côté de cette mèche centrale, en incurvant les pointes vers le centre. Reprenez ensuite chaque mèche en diagonale entre deux doigts, du sommet de la tête vers la tempe, et coupez les pointes pour les effiler.

Pour une frange au cordeau

Attachez les cheveux en arrière, coiffez la frange avec un peigne fin et l'aplatir sur le front en la scotchant d'une tempe à l'autre pour l'empêcher de bouger. D'un coup de ciseaux sec, coupez tout droit, sans hésiter.

Pour une frange balayée

Faites une raie sur le côté, soulevez la mèche en la coinçant entre deux doigts et l'épointer en biais pour respecter son asymétrie.

Pour une frange frisée

Attention, sa longueur varie avec le climat. Plus il fait humide, plus elle a tendance à remonter. Pour éviter la catastrophe, coupez-la sans la scotcher, et surtout pas au carré. Donnez des petits coups de ciseaux, lame dirigée vers le haut, en l'épointant pour l'aérer.



Notre conseil

Le secret d'une bonne coupe, ce sont les ciseaux ! Utilisez des ciseaux de pros en acier inoxydable, à bouts pointus, de 15 cm environ, et micro dentés pour un effet dégradé.

Apprendre à couper sa frange, épais ou balayés, cheveux raides ou frisés ? Découvrez comment entretenir votre frange entre deux visites chez le coiffeur.

Pour mieux la réussir

Vous pouvez couper votre frange sur cheveux secs ou mouillés. Attention, une frange mouillée raccourcit d'un centimètre en séchant. Il vaut donc mieux éviter de la couper trop court.

La peigner d'abord

Peignez votre frange en avant en la séparant bien des mèches de côté. Ainsi dégagée, elle forme un triangle. Attachez en arrière le reste des cheveux.

Pour une frange au carré

Fixez la frange avec une bande adhésive, de tempe à tempe, à la hauteur que vous sou-

MAIN VERTE

Les travaux du mois de mars

Avec le mois de mars, l'hiver s'éloigne et le printemps montre "le bout de son nez". On commence à vouloir préparer son jardin, pour qu'il explose de couleur aux beaux jours. Mais il faut être très prudent car des gelées tardives peuvent tous détruire. Cependant, quelques gestes peuvent être effectués !

Au jardin potager

Taillez les bruyères déflorées et commencez à réveiller vos tubercules de dahlias jusqu'à alors remisés à l'abri des grands froids. Il est aussi temps de semer une nouvelle pelouse et de tailler les arbres et arbustes à floraison estivale avant le départ de végétation.

Au potager

- Récoltez vos choux et vos poireaux.
- Plantez l'ail et l'oignon, en rang.

- Démarrez le semis des carottes, des navets et de la laitue.
- Semez au chaud grains de vos tomates, vos aubergines et vos piments.

Au jardin fruitier

- Traitez vos arbres fruitiers avant qu'elles ne soient en fleurs, en choisissant un jour sec.
- Taillez la vigne. Pour cela, coupez le sarment de vigne ayant fructifié et coupez le remplaçant à deux yeux.
- Grattez la terre au pied des arbres fruitiers et apportez de l'engrais en déposant du compost ou du fumier bien décomposé à raison d'un kilo par m².
- Éliminez le bois mort.
- Plantez les fruitiers les jours hors gel.

Au balcon

Plantez des primevères, des pensées, des



plantes à bulbes dans vos pots.

Dicton du mois de mars

«Malgré le mauvais temps, mars prépare en secret le printemps.»

Trucs et astuces

Epussetage : n'oubliez pas les plantes



Avec le temps, le dépôt de poussière sur les feuilles de nos plantes peut devenir si important qu'il bloque le passage de la lumière. Une fois par mois, pensez à les épousseter.

Donnez-leur du phosphore



L'année de la plantation, vos plantes doivent surtout faire des racines, c'est pour cette raison que les experts conseillent d'ajouter une poignée de poudre d'os, riche en phosphore.

La prêle, un excellent fongicide



Pour fabriquer un fongicide naturel à partir de cette plante, faites bouillir 100 g de prêle séchée dans 5 l d'eau pendant une dizaine de minutes, laissez infuser pendant 12 heures et vaporisez directement sur vos semis.

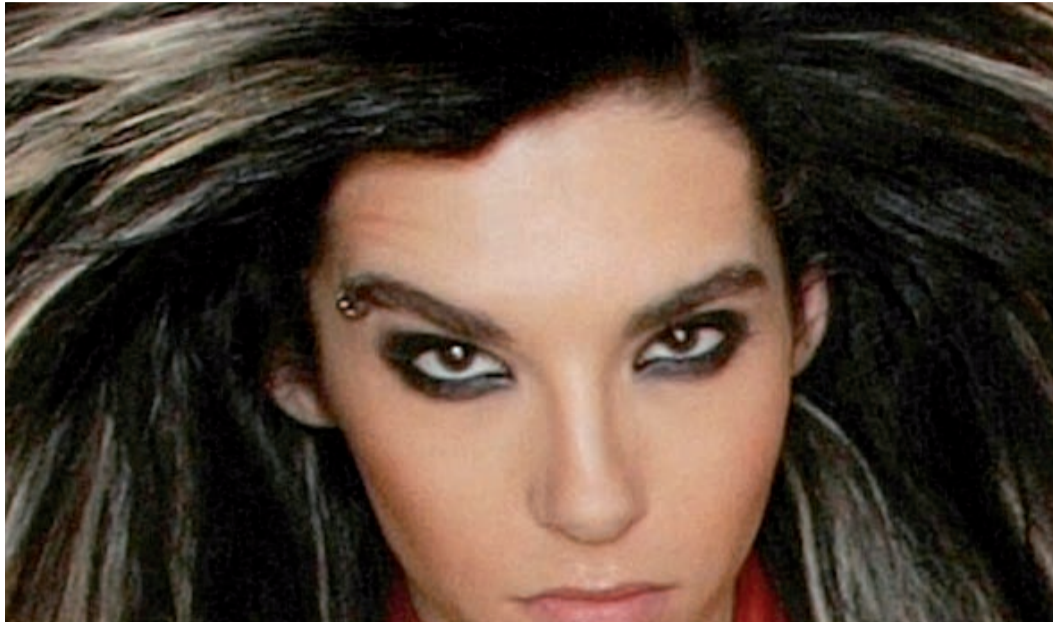
Amaryllis : quoi faire avec les petits bulbes issus du plant mère ?



L'amaryllis, cette magnifique plante bulbeuse à croissance rapide, est idéale pour orner nos demeures. Rempotez le bulbe environ tous les 3 ans, lorsqu'il est vraiment trop serré.

Non, les yeux ne vous diront pas si quelqu'un ment

Demandez- donc à n'importe qui, on vous dira que regarder le mouvement des yeux de quelqu'un permet généralement de dire si celui-ci ment ou non. Pourtant, d'après des chercheurs britanniques, cette affirmation est fautive, rapporte The Huffington Post.



Jusqu'à présent, beaucoup de psychologues pensaient que lorsqu'une personne regarde en haut et à droite pendant qu'elle parle est en train de mentir. Au contraire, un regard vers la gauche indiquerait l'honnêteté. Mais d'après les chercheurs de l'université d'Edimbourg, cette théorie est fautive.

Les chercheurs ont conduit plusieurs tests. Dans le premier, les regards vers la gauche et vers la droite de 32 participants ont été analysés lorsqu'ils répondaient à une question. D'après les résultats,

les participants avaient autant de chance de regarder à droite ou à gauche, indépendamment du fait qu'ils disaient la vérité ou non. Dans un second test, les chercheurs se sont rendus compte qu'un groupe de 25 personnes qui connaissaient la relation entre le mouvement des yeux et le fait de mentir n'avait pas fait mieux qu'un second groupe qui n'avait pas entendu parler de cette théorie dans la détection de mensonges. Dans le troisième test, les chercheurs ont analysé des

centaines de vidéos de conférences de presse. Aucune différence significative n'a été trouvée entre les mouvements des yeux des menteurs et de ceux qui disent la vérité.

La recherche, qui a été publiée dans le *Public Library of Science ONE*, remet en cause la façon dont certaines techniques visant à aider les gens à interagir socialement sont enseignées. Le docteur Caroline Watt, qui a co-écrit l'étude, a ainsi expliqué à la BBC : «Un large pourcentage

du public pense que certains mouvements des yeux sont un signe de mensonge (...). Nos recherches ne fournissent aucune preuve corroborant cette idée et suggèrent qu'il est temps d'abandonner cette approche.»

Il ne reste plus qu'à trouver une nouvelle stratégie pour détecter les menteurs. Pourquoi ne pas se servir de ce que nous apprennent les séries sur le sujet ? Une étude avait fait la liste des différentes techniques utilisées par celles-ci.

Découverte d'une cinquième lune autour de Pluton

Des astronomes de la NASA ont découvert, mercredi, une cinquième lune gravitant autour de la planète naine Pluton. C'est le télescope spatial Hubble qui a permis de révéler ce nouvel objet céleste en orbite, qui vient s'ajouter aux quatre autres déjà observées : Charon, Hydra, Nix et P4.

"Les lunes forment des séries d'orbites parfaitement imbriquées, un peu comme des poupées russes", a commenté sur le site de la Nasa Mark Showalter, chef de l'équipe d'astronomes du SETI Institute de Mountain View, en Californie, à l'origine de la découverte.

Et de cinq ! Le nombre de lunes gravitant autour de Pluton ne cesse d'évoluer en fonction des avancées technologiques en matière d'optique spatiale. La dernière en date, baptisée P5, comporte une forme irrégulière, d'une longueur comprise entre 10 et 25 kilomètres. Le diamètre de l'or-

bite circulaire sur laquelle tourne P5 serait proche de 95.000 kilomètres.

Cette nouvelle découverte fournit des indices supplémentaires sur la formation et l'évolution du système de Pluton. La théorie privilégiée serait que ces lunes seraient des résidus d'une collision entre Pluton et un autre objet de la ceinture de Kuiper (dans laquelle elle se trouve), plusieurs milliards d'années plus tôt.

Etudier l'ensemble du système de Pluton

La révélation de ce cinquième satellite pourrait aider les scientifiques du projet de la NASA New Horizons à piloter leur sonde spatiale à travers le système plutonien, d'après son communiqué. Ce projet vise à accomplir en 2015 un vol historique à haute vitesse pour étudier la planète naine Pluton et son satellite

Charon. Les astronomes utiliseront la puissante vision du télescope Hubble pour dégager la voie à la sonde spatiale à travers la complexité du système plutonien. En se déplaçant à la vitesse de 50.000 kilomètres/heure vers la planète naine, New Horizons pourrait être détruite par des débris orbitaux.

"La découverte de tant de petites lunes nous indique indirectement qu'il pourrait y avoir de nombreux corps qui nous demeurent invisibles dans le système de Pluton", a confirmé Harold Weaver, physicien à la Johns Hopkins University.

La plus grande lune de Pluton, Charon, a été découverte en 1978 par des chercheurs de l'Observatoire Naval des Etats-Unis. Grâce à Hubble, deux lunes plus petites ont été observées par la suite en 2006, Nix et Hydra. Enfin, en 2011, la quatrième lune, P4, s'est dévoilée aux yeux des astronomes.

Journée mondiale de la population : et si le monde était un village

Si la population mondiale était représentée par la population d'un village de 100 habitants, qui seraient ces habitants et que feraient-ils? C'est à cette question que nous permettons de répondre les données du site populationdata.net en cette Journée mondiale de la population. Le mercredi 11 juillet 2012 nous avons célébré la Journée mondiale de la population. C'était l'occasion de réfléchir à la situation de la population mondiale. Le site internet populationdata.net nous permet de le faire en comparant notre monde à un village global de 100 habitants. Dans ce village fictif de 100 habitants représentant la population mondiale, 59 villageois seraient Asiatiques, 14 Africains, 14 Américains et 13 Européens. Il y aurait 50 jeunes de moins de 25 ans. 50 personnes vivraient à l'intérieur même du village, les 50 autres étant éparpillées autour. Une seule personne serait considérée comme riche, c'est-à-dire qu'elle posséderait plus de richesses que nécessaire pour assouvir ses propres besoins et ceux de sa famille. Cette personne-là détiendrait aussi 50% du village et de ses richesses à elle seule. Elle serait également la seule à aller au cinéma chaque semaine. Elle ferait partie des 20 personnes ayant accès à un ordinateur et des 15 connectées à un réseau de type internet. La bibliothèque du village lui serait accessible, ainsi qu'à 23 autres personnes, le reste de la population en étant interdite. Tout comme 4 autres villageois, elle serait déjà partie en vacances, mais il serait prévu que 10 personnes au total le fassent dans les 5 prochaines années.

Parmi les 49 hommes du village, 20 posséderaient 80% du village et de ses richesses, alors que chez les 51 femmes, une seule posséderait ses propres terres. De même, 40 des 49 hommes sauraient lire, écrire et compter contre 20 des 51 femmes. 5 à 6 femmes auraient subi au moins un viol. 23 femmes vivraient en situation de conflit armé contre 10 hommes, alors qu'une seule femme serait militaire, policière ou gendarme pour 5 hommes.

Parmi les 80 personnes qui auraient une religion, 20 ne la pratiqueraient pas, tandis que 40 seraient forcées de la pratiquer (sous la contrainte ou du fait de la coutume) et 5 la pratiqueraient malgré des risques pour leur survie.

42 personnes ne boiraient jamais d'eau potable. Le village compterait 5 enfants travaillant dans des conditions d'esclavage et 1 petite fille employée de maison non rémunérée. La moitié des habitants n'aurait pas accès aux soins de santé. L'électricité serait coupée environ 50% du temps, faute de moyens, alors que 30 personnes gaspilleraient 90% des ressources naturelles et énergétiques du village.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BROSSE À DENTS

Lieu : Egypte

Comme vous le savez sûrement, les coutumes d'un pays à l'autre diffèrent énormément. Les Egyptiens ont comme coutumes d'enterrer avec eux leurs trésors. Croyez-le ou non, c'est là qu'ont été découvertes la première brosse à dent. Quelques années plus tard, les Chinois ont inventé une brosse à dent conçue avec des poils de cou de sanglier fixés à une branche de bambou ou à un os.



France Gall

elle va faire chanter
Michel Berger



France Gall a de nouveaux projets musicaux. La chanteuse prépare actuellement un spectacle musical autour des chansons de son compagnon disparu, Michel Berger.

France Gall est très discrète depuis la disparition de son compagnon, Michel Berger, le 2 août 1992. Alors qu'on fêtera bientôt les 20 ans de sa mort, la chanteuse a décidé de sortir

de son silence et vient d'annoncer un nouveau projet musical. En effet, alors que son dernier album, France, est sorti en 1996, elle sera bientôt de retour avec une comédie musicale.

Jessica Biel

Justin Timberlake, mariage et futurs enfants



L'une des futures mariées les plus en vue du moment Jessica Biel s'exprime (enfin) sur sa relation avec Justin Timberlake. C'est dans le magazine américain InStyle du mois d'août que l'actrice s'est confiée, allant même jusqu'à dire que son fiancé choisit absolument tout pour elle. Avec humour et audace, Jessica parle d'amour, de futurs enfants et de sa bague de fiançailles... attention les yeux !

Concernant ses relations amoureuses : "S'il y a bien une chose que j'ai appris avec mes parents, c'est que l'amour doit toujours passer avant tout."

Johnny Hallyday

son retour triomphal au Québec !

Cela faisait plus de 30 ans qu'il n'avait pas mis les pieds au Québec pour des concerts ! Mais ses fans ont fait preuve de beaucoup de patience et étaient au rendez-vous le mardi 10 juillet pour applaudir le rockeur qui a allumé le feu sur scène !

Rappelons les faits : depuis le mois de mai, Johnny Hallyday enchaîne les concerts pour sa

grande tournée événement. Les 15, 16 et 17 juin dernier, il a même rempli le Stade de France pour une série de 3 concerts inoubliables, et pour l'occasion, il a même pu fêter son anniversaire entouré de tous ses proches ! Mais maintenant, il est au Québec pour poursuivre cette tournée qui cartonne dans le monde entier, et c'est toujours grâce à sa chère et tendre Laetitia qu'on peut avoir des nouvelles du rockeur de 69 ans !



Carla Bruni-Sarkozy

«non, je ne suis pas enceinte !»

Alors que le magazine Closer affirmait le contraire en ce début de semaine, l'ex-première dame de France a assuré au magazine Gala, par l'intermédiaire d'un proche, qu'elle n'était pas enceinte.

"Contactée par nos soins, l'ex-première dame de France nous a répondu, aussi choquée qu'agacée par cette rumeur farfelue", écrit le magazine qui consacre la Une de son prochain numéro, en kiosques mercredi, à l'ex-mannequin. Carla Bruni-Sarkozy a tenu à mettre un terme à cette rumeur qui gonflait en faisant répondre l'un de ses proches. Elle a ensuite autorisé Gala à publier sa réponse : "Non, je ne suis pas enceinte !"



DSK

sa vie sans Anne

L'ex-patron du FMI prépare sa défense dans les affaires judiciaires en cours. Contraint de prendre de la distance par rapport à son épouse, qui trace son propre sillon professionnel dans la capitale. «Il nous reste vingt ans à vivre, autant que ce soit une belle vie ensemble.» Il y a un an, à New York en pleine affaire Nafissatou Diallo, Anne Sinclair voulait encore croire à une existence heureuse auprès de son époux. Le retour à Paris du couple et le scandale du Carlton de Lille semblent avoir ébranlé cette certitude. Depuis un mois, DSK ne vit plus avec elle place des Vosges. Il serait hébergé par un ami, Rive Gauche. Cafés en solo, courses au Monoprix face à l'église de Saint-Germain-des-Prés... L'ex-patron du FMI - mis en examen pour «proxénétisme aggravé en bande organisée» -, accouche dans la douleur de sa défense.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h54
Dohr	13h00
Asr	16h12
Maghreb	18h41
Icha	20h02

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1623 | Dimanche 15 juillet 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

SORT DES ENFANTS EN TEMPS DE CONFLIT ARMÉ

Une Algérienne représentante de Ban Ki-moon

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a annoncé vendredi la nomination de l'Algérienne Leila Zerrougui comme sa représentante spéciale pour le sort des enfants en temps de conflit armé. Née en 1956 à Souk-Ahras, Mme Zerrougui, qui viendra en remplacement de Mme Radhika Coomaraswamy (Sri Lanka), est actuellement représentante spéciale adjointe du Secrétaire général et Adjointe au Chef de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), où, depuis 2008, elle a conduit les efforts menés par la Mission pour promouvoir le renforcement de l'Etat de droit et la protection des civils. Experte juridique en matière de droits de l'homme et en administration de la justice, Mme Zerrougui "a mené une carrière exemplaire dans le renforcement de l'Etat de droit et dans la défense de stratégies et d'actions pour la protection des groupes vulnérables, en particulier celle des femmes et des enfants", souligne l'ONU. Mme Zerrougui a été membre du Groupe de travail sur la détention arbitraire au Conseil des droits de l'homme des Nations unies depuis l'année 2001, et elle a été présidente et Rapporteur de ce Groupe de travail de 2003 à 2008.

Elle avait auparavant servi en tant que membre expert d'un certain nombre de groupes de travail et de comités de la Commission des droits de l'homme. Avant d'assumer ses engagements internationaux, Mme Zerrougui a mené une longue carrière dans la justice algérienne et, en 2000, elle a été



nommée à la Cour suprême de l'Algérie. Elle a été juge des mineurs et juge dans un tribunal de première instance de 1980 à 1986, ainsi que juge de cour d'appel de 1986 à 1997. De 1998 à 2000, elle a servi comme Conseillère juridique au cabinet du ministre de la Justice. Mme Zerrougui est diplômée de l'Ecole nationale d'administration d'Alger (promotion 1980). Depuis 1993, elle a occupé divers postes d'enseignante d'université dans les facultés de droit en Algérie, et a été professeur associé à l'Ecole supérieure de la magistrature (Alger). Elle a publié de nombreux articles sur l'administration de la justice et les droits de l'homme.

BOUMERDÈS

Une bombe de fabrication artisanale désamorcée aux Issers

Les artificiers de l'ANP ont réussi, dans la matinée d'hier, de mettre hors circuit une bombe de fabrication artisanale dans la commune des Issers à 23 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources sécuritaires. Celles-ci ajoutent que l'engin meurtrier a été posé au bord de la RN 12 à proximité de l'école de la Gendarmerie des Issers à la sortie est de la ville. Les terroristes qui l'ont déposé à cet endroit veulent cibler les forces de sécurité notamment les gendarmes qui empruntent souvent cet axe routier lequel a été le théâtre de plusieurs attentats à la bombe par le passé. Le désamorçage de cet engin explosif intervient deux jours après l'attentat à la bombe ayant été commis, jeudi

dernier vers 11h, au lieu-dit la Géron à la sortie ouest des Issers et qui a fait quatre blessés parmi les gendarmes qui étaient à bord de leurs véhicules de patrouilles. Les blessés ont été évacués vers les services des urgences de l'EPH de Bordj Ménaïel, leurs jours ne sont pas en danger, indique une source médicale. Pas loin de cet endroit, l'explosion d'une bombe en février dernier avait fait quatre morts parmi des voyageurs qui étaient à bord d'un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Tizi Ouzou-Blida. Quelques jours plus tard, les soldats de l'ANP éliminèrent deux acolytes de Droukdel dans les maquis de Djouana dans la commune des Issers.

T. O

ANNABA

Propositions de fermeture de 140 fast-food

Pas moins de 140 locaux commerciaux actant dans la restauration rapide à Annaba, ont fait l'objet de propositions de fermeture à l'issue d'opérations de contrôle effectuées par les brigades de la direction du commerce durant le premier semestre de l'année 2012, a-t-on appris d'un de ses responsables. Ces propositions de fermeture ont été faites après constatation des infractions relatives à l'absence de conditions d'hygiène et de conservation des produits alimentaires destinés à la préparation des repas et le non respect des règles régissant cette activité, a précisé la même source, faisant état de 15.000 inter-

ventions de contrôle effectuées durant la même période et à l'issue desquelles il a été constaté 1.500 infractions et établi 1.200 procès verbaux. Ces interventions ont donné lieu à la saisie de 70 kilogrammes de viandes rouges et blanches et de 120 autres kilogrammes de pomme de terre, de tomate et autre produits plus ou moins avariés et impropres à la consommation.

Pas moins de 2.000 locaux sont recensés dans le secteur de la restauration dans la wilaya d'Annaba. Quelque 1.500 d'entre eux sont des fast-food et 100 des restaurants itinérants.

Très Libre

EN PROVENANCE DU MAROC

Plus de 4 000 kg de kif traité saisis à Naâma

La Gendarmerie nationale a réussi un nouveau coup contre le trafic de résine de cannabis. Une quantité de 4 016 kg de kif traité a été récemment saisie par le 7e groupement des gardes-frontières (GGF) de Mekmen Ben Amar dans la wilaya de Naâma, à l'ouest du pays, c'est ce qu'a déclaré hier, le lieutenant-colonel Abdel Hamid Kerroud, le responsable de la communication auprès du commandement de la GN, dans une déclaration au *Midi Libre*. Ainsi, les GGF en embuscade, ont pu repérer, indique le lieutenant-colonel, vers 19h de ce vendredi, un véhicule fourgon de marque Mercedes de provenance du Maroc. Pris de panique à la vue des gendarmes, le conducteur avec son compagnon ont abandonné le fourgon et ont pris la fuite vers le pays voisin. La fouille a permis de mettre la main sur la drogue emballée dans

159 sacs. Ces sacs portaient dans leur globalité un sigle de 3 étoiles ou encore d'autres sigles tels que ceux de la marque automobile allemande Audi, qui servirait sans doute de code qui permet d'identifier la destination et la qualité de cette marchandise. Comme c'est le cas dans la quasi-totalité de ces situations, le véhicule était dépourvu des documents et de la plaque d'immatriculation. Une affaire qui ne semble pas avoir révélé tous ses secrets et qui a été confié à la brigade de la GN d'El Kezdir pour mener l'enquête. C'est là la deuxième saisie record opérée par les services de la Gendarmerie nationale en moins de deux mois dans la wilaya de Naâma. La dernière opération remonte à quelques jours lors de laquelle une quantité de 3 tonnes de kif traité avaient été saisis

MASSACRE DE TREIMSA EN SYRIE

Les observateurs de l'ONU sur les lieux

Des observateurs de la mission des Nations unies en Syrie (Minsus) se sont rendus, hier, sur les lieux du massacre de Treimsa (centre), où plus de 150 personnes ont été tuées jeudi dans des violences, ont rapporté des agences de presse. Selon des médias, "une équipe d'observateurs a quitté la capitale syrienne Damas en direction du village de Treimsa, situé dans la province de Hama", pour enquêter sur les violences perpétrées jeudi. Cette information a été confirmée par la porte-parole des observateurs onusiens, Sausan Ghosheh, citée par l'AFP. De son côté, un militant de la région a affirmé que le groupe avait rencontré des habitants sur place et "inspecté les endroits pilonnés et les lieux tâchés de sang". Jeudi, plus de 150 personnes ont été tuées dans les violences perpétrées dans le village de Treimsa. Cette



tuerie a été vivement condamnée par l'ensemble de la communauté internationale.

PLUIES TORRENTIELLES AU JAPON 400.000 personnes doivent être évacuées

Les autorités japonaises ont appelé quelque 400.000 personnes à quitter samedi les régions du sud-ouest du Japon, affectées par les pluies torrentielles qui ont provoqué la mort de 29 personnes, ont rapporté des médias locaux.

Ces pluies torrentielles ont affecté notamment l'île de Kyushu et ont provoqué des glissements de terrain dans la ville d'Aso et ses environs, dans la préfecture de Kumamoto.

Les autorités ont ordonné l'évacuation de

260.000 personnes, qui ont été hébergées dans des écoles et d'autres lieux publics, dans le nord de Kyushu et ont appelé près de 140.000 autres habitants à quitter leurs maisons. De son côté, l'agence météorologique du Japon a mis en garde contre de nouveaux glissements de terrain et des inondations à Kyushu. Selon les météorologues, les pluies torrentielles pourraient provoquer plus d'inondations et de glissements de terrain dans les régions côtières, dans l'ouest du Japon.